

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

125^e année

6 novembre

1993

No 45

Québec 

MON MANDAT EN CAS D'INAPTITUDE



Véritable mandat développé par le Curateur public, ce document s'adresse à toute personne saine d'esprit. Le mandat en cas d'inaptitude lui permet de désigner un mandataire qui verra à la protection de sa personne et à l'administration de ses biens dans l'éventualité où une maladie ou un accident la priverait de ses facultés.

Cette brochure contient les informations essentielles sur le choix du mandataire, les différentes clauses pouvant être incluses dans le mandat et son homologation.

Plus complète, mieux expliquée, cette nouvelle brochure remplace l'ancien modèle qui, jusqu'à maintenant, était distribué gratuitement. Ce document est offert en version française et en version anglaise.

Mon mandat en cas d'inaptitude

Le Curateur public
1993, 16 pages
EQO 2-551-15863-X

3,95 \$

English version
My Mandate in Case of Inability
EQO 2-551-15864-8



COMMANDE POSTALE

3-048-2/10

Nom _____ N° compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone (____) _____

Code	Titre	Prix unitaire	TPS 7%	Sous-total	Quant	Total
EQO 2-551-15863-X	Mon mandat en cas d'inaptitude	3,95 \$	0,28 \$	4,23 \$		
EQO 2-551-15864-8	My Mandate in Case of Inability	3,95 \$	0,28 \$	4,23 \$		

Frais de port
(taxes incluses) **4 \$**

Total

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Important :

Paiement par chèque
ou mandat-poste
à l'ordre de
«Les Publications du Québec».
Prix et conditions de vente
modifiables sans préavis.

Vente et information

(418) 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177

Commande postale

Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Québec

Également en vente
chez votre libraire habituel.



Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

125^e année
6 novembre 1993
No 45

Sommaire

AVIS DIVERS
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
COMPAGNIES (*PARTIE I-A*) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (*PARTIE III*) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (*DIVERS*) — LOI SUR LES
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES
VENTES PAR SHÉRIF
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1993

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie,
réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales,
par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La **Partie 1** de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,81 \$ la ligne nette quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,26 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,71 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,22 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Gazette officielle du Québec
1500 D, boul. Charest Ouest
1^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5
Téléphone: (418) 644-7794
(418) 644-7795

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques » : 63 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements » : 91 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations » : 91 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DIVERS

CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ASSEMBLÉE CURÉ-ANTONIO-PETIT, NUMÉRO 2319 <i>(Chevaliers de Colomb)</i>	4687
COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL <i>(Rachat d'obligations)</i>	4687
CONSEIL DES ASSURANCES DE PERSONNES <i>(Tarif des droits - Indexation)</i>	4688
SUCCESSION DANIEL VACHON <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	4688
SUCCESSION DENIS COULOMBE <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	4689
SUCCESSION FRANÇOIS ST-GELAIS <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	4689
SUCCESSION LAFLÈCHE DORÉ <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	4689
SUCCESSION RUTH ELLEN WRIGHT <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	4689
SUCCESSION YVAN BOULANGER, FRANCINE LAPOINTE ET GUILLAUME BOULANGER <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	4689
SUCCESSION YVES DUQUETTE <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	4690

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Annick Sarah Beaupré	4690
Edward Eric Emond	4690
Jessica Yuk Mei Eng	4690
Joseph Fernand Yves Arthur Deslauriers	4690
Marc Roger Mario Paquin	4690
Marie Anna Bernadette Cécile Lapointe	4690
Marie France Thérèse Georgette Couture	4691
Marie Gabrielle Margot Pelletier	4691
Marie Isabelle Evelyne Lauzé	4691
Marie Line Beaulieu	4691
Marie Virginie Myrabelle Tremblay	4691
Xavier Edgardo De Romagna	4691
Yvonne Shannon Emond	4691

DEMANDES

Alain Larouche	4691
Andrée Desmarteaux	4691
Andrée Laforest	4691
Armand Guay	4692
Benoît Hurtubise	4692
Brigitte (Marguerite-Marie, Renée) Noury	4692
Caroline Bouffard Bédard	4692
Christine Marie Nuspl	4692
Claudette Fontaine	4692
Dang, Ngoc Duy	4692
Diane Gauthier	4692
Elzire Boudreau Godin	4693
Émile Deyardin-Bombinski	4693
Eric Landry	4693
Esprit Saint Eugénie Francoeur	4693
Fléchelle Francoeur	4693

Florida Gionet-Miron	4693
Francesco Manna	4693
Ginette Parker	4693
Han Quang Thang	4693
Hélène Laurencia Blondin	4694
Hélène Séguin	4694
Henri Thomas	4694
Herménégilde Houde	4694
Jean Beaudoin	4694
Jean Paul Rémillard	4694
Joseph Arthur Vallières	4694
Joseph Jean Gaëtan Gagné	4694
Joseph René Laforest	4694
Joseph Yves Luc Poisson	4695
Katlin St-Cyr	4695
Levy Hacoheh Hendel	4695
Marc-André Dagenais	4695
Marie Denise Chantale Bérubé	4695
Marie Émilienne Anglehart	4695
Marie Lise Claire Horth	4695
Marie Reine Ethier	4695
Marie Sylvie Labranche	4695
Marta Marrone	4695
Mirya Leclerc	4696
Monique Thibault	4696
Nathalie Laplante	4696
Noëlla Beaudoin	4696
Normand Clément	4696
Ouarda Chikhi	4696
Rita Audibert	4696
Samir Bachkongi	4696
Sang Cao	4696
Sindy	4697
Véronique Vallée	4697
Yvette Côté	4697
Yvette Lavoie	4697

COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	4698
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	4716
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	4717
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	4718
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ	4726

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES	4726
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	4729

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION
SOCIALE (ARTICLE 21)** 4730

DISSOLUTION — DEMANDES DE

1508-9055 QUÉBEC INC. 4730
 2421-8422 QUÉBEC INC. 4730
 2424-0376 QUÉBEC INC. 4730
 2430-7662 QUÉBEC INC. 4730
 2526-9853 QUÉBEC INC. 4730
 2535-0059 QUÉBEC INC. 4730
 2621-6200 QUÉBEC INC. 4730
 2623-3502 QUÉBEC INC. 4731
 2744-5964 QUÉBEC INC. 4731
 2847-8873 QUÉBEC INC. 4731
 2849-7824 QUÉBEC INC. 4731
 2850-5220 QUÉBEC INC. 4731
 2854-3361 QUÉBEC INC. 4731
 2854-7412 QUÉBEC INC. 4731
 2869-3190 QUÉBEC INC. 4731
 2950-6995 QUÉBEC INC. 4731
 3098-2045 QUÉBEC INC. 4731
 AGENCE PROVINCIALE (QUÉBEC) 1972 INC. 4732
 ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE
 GROSSES-ROCHES INC. 4732
 ATELIER DE THÉÂTRE FRANCE COLLARD INC. 4732
 CENTRE D'INTERPRÉTATION FERROVIAIRE
 DE CHARNY 4732
 CLIK ÉLECTRONIQUE INC. 4732
 CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE
 BEAUPORT INC. 4732
 COMITÉ DES LOISIRS DE NOTRE-DAME-DE-
 L'ISLE-VERTE 4732
 CONGRÉGATION DES MOINES ORTHODOXES
 DE NOTRE-DAME-DE-LA-PASSION 4732
 CONSTRUCTIONS CLOMA INC. 4732
 CORPORATION LES RIVERAINS DU
 ST-LAURENT INC. 4732
 DANASYMA INC. 4733
 DEMUYÈRE CONSEIL INC. 4733
 DÉVELOPPEMENT LORETTE INC. 4733
 DISTRIBUTION JALBERT INC. 4733
 DOMAINE AUTOROUTE 170 INC. 4733
 F. BLEAU ET FILS LTÉE 4733
 GARAGE MICHEL GIGUÈRE INC. 4733
 GESTION MAURICE HÉNAULT INC. 4733
 GESTION PRIVÉE LORIFRAN INC. 4733
 GESTION RÉJEAN GODMER INC. 4733
 GESTION RITA DUFOUR ET VINCENT
 LAURIN INC. 4734
 GRAPHIQUE FÉDÉRAL LTÉE 4734
 HUA YUE (CANADA) COMMERCE
 INTERNATIONAL LTD 4734
 INSTALLATIONS COMMERCIALES R & V INC. 4734
 JALBERT DISTRIBUTION INC. 4734
 LA BOUTIQUE FIGURA INC. 4734
 LA MARCHANDISE ROYALE INC. 4734
 LAVAGE CHENIER INC. 4734
 LE BOURG LAITIER INC. 4734

LES AUTOMOBILES GRIGNON,
 DÉSORMEAUX INC. 4734
 LES ENTREPRISES GAGNÉ-ROUSSEAU LTÉE 4734
 LES ENTREPRISES J.A.H.R. INC. 4735
 LES ÉQUIPEMENTS M. & M. INC. 4735
 LES EXCAVATIONS D.G. ET FILS LTÉE 4735
 LES GESTIONS ET PLACEMENTS
 MONTRÉAL-MÉTRO INC. 4735
 LES INVESTISSEMENTS DAVANN INC. 4735
 LES INVESTISSEMENTS SERRON LTÉE 4735
 LES NOUVEAUTÉS GÉNIDÉE INC. 4735
 LES PLACEMENTS PICARDIE LTÉE 4735
 LES PRODUCTIONS TÉLÉ-SCRIPT INC. 4735
 LES SYSTÈMES INTÉRIEURS
 R. BOUDREAU INC. 4735
 LIBRE SERVICE HÉLÈNE LEMIEUX INC. 4736
 LUCIEN WATIER INC. 4736
 MARIE-FRANÇOISE CENTRE DE BEAUTÉ INC. 4736
 MULTI-SERVICES J.Y. LACASSE INC. 4736
 NEW ISLAND SPORTSWEAR INC. 4737
 OASIS INTERNATIONALE INC. 4736
 PANNEAUX ATLAS INC. 4736
 PICARDIE HOLDINGS LTD. 4735
 PIETRO CONTARINI INC. 4736
 POLY-MEUBLES INC. 4736
 PROVINCIAL NEWS (QUÉBEC) 1972 INC. 4732
 QUINCAILLERIE L.G.L. INC. 4736
 RESTAURANT ANGKORWAT INC. 4736
 R.D.O. EXPERTS-CONSEILS INC. 4737
 RO-MAT INC. 4737
 SERRON INVESTMENTS LTD. 4735
 SERVICES AUTOMATIQUES R.S. INC. 4737
 SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DES AMIS (S.E.A.) INC. 4737
 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INDUSTRIA INC. 4737
 SYSTÈME INTÉRIEUR T.J. INC. 4737
 TAMAZ FRÈRES IMPORTATION INC. 4737
 VENTES J.D.R. INC. 4737
 VENTILATION CENTRALE M.G.L. INC. 4737
 VÊTEMENTS DE SPORT NOUVELLE ÎLE INC. 4737

**COMPAGNIES ÉTRANGÈRES
— LOI SUR LES**

CHANGEMENTS 4738

**PERMIS DE FAIRE AFFAIRES
(PERMIS INITIAL)** 4738

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**AFFAIRES MUNICIPALES****DIVERS**

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-
 LA-GATINEAU (*Extension de limites*) 4738
 PAROISSE DE SAINT-LOUIS (*Extension de limites*) 4739

**PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ
— AVIS DE PRÉSENTATION D'UN**

M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES	4739
PAROISSE DE SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA	4740
RÉGIE INTERMUNICIPALE ARGENTEUIL- DEUX-MONTAGNES	4740
VILLE DE DORION	4739
VILLE DE HUDSON	4739
VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	4740
VILLE DE WATERLOO	4740

**RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE
DU QUÉBEC**

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	4741
--	------

**RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES
— LOI CONCERNANT LES**

REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE	4742
-------------------------------	------

**SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES
SOCIAUX — LOI SUR LES**

LES CENTRES JEUNESSE DE QUÉBEC: LE CENTRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE(L.P.S.)	4742
--	------

VENTES PAR SHÉRIF

BAIE-COMEAU

LOGISCO INC. c. LES ENTREPRISES H.L.P. INC.	4742
---	------

IBERVILLE

GÉNÉRAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LIMITÉE c. GESTION JACQUES DESJARDINS INC. ET AL.	4743
--	------

JOLIETTE

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE JOLIETTE c. LAGACÉ	4743
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES- PRAIRIES c. COULOMBE	4744
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉNON c. DESLOGES	4744

KAMOURASKA

CAISSE POPULAIRE DE CABANO c. BOIS CALDWELL LTÉE	4744
---	------

MONTRÉAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GERVAIS ET AL.	4745
---	------

BANQUE ROYALE DU CANADA c. WONG ET AL.	4745
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-LÉONARD c. FOUCHER ET AL.	4746

QUÉBEC

VILLE DE QUÉBEC c. 2869-7290 QUÉBEC INC.	4747
--	------

RIMOUSKI

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. LEVESQUE ET AL.	4747
---	------

SAINT-FRANÇOIS

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-LÉONARD c. LES ENTREPRISES DES VENTES BELRO LTÉE ET AL.	4747
COUTURE c. MORIN	4748

TROIS-RIVIÈRES

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. FERRON	4749
-----------------------------------	------

**VENTES POUR TAXES,
AVIS DE PUBLICATION**

VILLE DE CHAMBLY	4749
VILLE DE DEUX-MONTAGNES	4749
VILLE DE GRANBY	4749
VILLE DE LASALLE	4750
VILLE DE MIRABEL	4750
VILLE DE MONT-ROYAL	4750
VILLE DE PINCOURT	4750
VILLE DE SAINT-ANTOINE	4750
VILLE DE SAINT-LAURENT	4750
VILLE DE SAINT-LÉONARD	4750
VILLE DE SAINT-LUC	4750
VILLE DE SHAWINIGAN-SUD	4751



Avis divers

[Chevaliers de Colomb de l'Assemblée
Curé-Antonio-Petit, numéro 2319

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Curé-Antonio-Petit, numéro 2319 possèdent leur siège social à Cowansville, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispo-

sitions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le fidèle navigateur,
HENRI-LOUIS BEAUREGARD

Le fidèle scribe,
ADRIEN ROBERT

89410

Communauté urbaine de Montréal

Rachat d'obligations

Obligations 17,00 % à fonds d'amortissement échéant le 15 décembre 1996

Avis est, par les présentes, donné que la Communauté urbaine de Montréal (la « Communauté ») rachètera le 15 décembre 1993 (la « date du rachat »), pour les fins du fonds d'amortissement et selon les termes et conditions régissant les obligations, un montant total en principal de 443 000 \$ des obligations ci-haut mentionnées, au prix de 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les obligations suivantes, à coupons en coupure de 1 000 \$ et portant le préfixe CM-, sont rachetées en totalité:

044	055	072	173	197	216	222	254
046	070	163	176	205	221	229	262

Les obligations suivantes, à coupons en coupures de 5 000 \$, de 25 000 \$ et 100 000 \$ et entièrement nominatives, sont rachetées en totalité ou partiellement jusqu'à concurrence du montant indiqué en regard de chacun des numéros:

Obligations à coupons de 5 000 \$ portant le préfixe CV-

Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$
035	1 000	138	2 000	256	1 000
041	1 000	162	1 000	268	2 000
072	1 000	164	1 000	269	1 000
121	1 000	174	1 000	270	1 000
125	1 000	235	1 000	286	2 000
130	1 000	238	3 000	290	1 000
136	2 000	251	1 000	293	1 000

Obligations à coupons de 25 000 \$ portant le préfixe CA-

Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$
051	10 000	196	5 000	204	5 000
062	5 000	201	5 000	211	15 000
190	5 000	202	5 000	218	5 000

Obligations à coupon de 100 000 \$ portant le préfixe CC-

Numéro d'obligation	Montant racheté \$
030	10 000

Obligations entièrement nominatives portant le préfixe CN-

Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$
142	10 000	160	10 000	164	15 000	168	25 000
158	30 000	161	65 000	165	50 000	169	40 000
159	15 000	162	65 000	167	5 000		

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées, lesquelles seront rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 décembre 1993, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada de n'importe quelle banque régie par la Loi sur les banques (Canada), au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus et accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt attachés échéant après le 15 décembre 1993⁽¹⁾. L'intérêt dû le 15 décembre 1993 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Sur remise des obligations rachetées en partie seulement, la Communauté émettra, à ses frais, de nouvelles obligations pour un montant total en principal égal à la partie non rachetée des obligations ainsi remises. Sauf avis contraire, les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises.

À compter du 15 décembre 1993, l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations présentement appelées pour rachat cessera de courir.

(1) Pour obtenir le paiement de leurs obligations, les détenteurs peuvent également les présenter, avec une copie du présent avis, à la banque ou à l'institution financière avec laquelle ils font normalement affaires. Cette dernière en obtiendra, à son tour, le paiement de la Banque Nationale du Canada.

Montréal, le 20 octobre 1993

La secrétaire de la
Communauté urbaine de Montréal,
NICOLE LAFOND

89367

Conseil des assurances de personnes
Tarif des droits — Avis d'indexation

Conformément au règlement édicté par le gouvernement, en vertu de la Loi sur les intermédiaires de marché (L.R.Q., c. I-15.1), le Conseil des assurances de personnes publie, ci-après, un tableau du tarif des droits indexés au 1^{er} janvier 1993, selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 30 septembre 1993, déterminé à 1,9 % par Statistique Canada.

La directrice générale,
MYRELLA BEAULIEU

b) d'un certificat de stagiaire en assurance de personnes:	42 \$
c) d'un certificat de cabinet en assurance de personnes:	83 \$
2° Pour l'étude du dossier d'un candidat au certificat d'intermédiaire de marché en assurance de personnes:	31 \$
3° Pour la cotisation de base des assureurs, en vertu du paragraphe 1 ^{er} de l'article 73:	1 032 \$

89411

Tableau du tarif des droits en vigueur le 1^{er} janvier 1994

Règlement du Conseil des assurances de personnes sur les intermédiaires de marché en assurance de personnes

Droits exigibles

1° Pour la délivrance et le renouvellement:

a) d'un certificat individuel d'intermédiaire de marché en assurance de personnes:	42 \$
--	-------

Succession Daniel Vachon

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Clermont Vachon, mesdames Annie Vachon, Rose-Hélène Genesse, Lyne Vachon, Sylvie Vachon, Brigitte Vachon et Nathalie Vachon, héritiers de feu Daniel Vachon, en son vivant domicilié à Saint-Georges de Beauce, décédé à Saint-Georges de Beauce, le 15 novembre 1992, ont accepté la succession dudit Daniel Vachon, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Anne Bolduc,

notaire au 235, 4^e Avenue Lambert, Beauveville-Ouest, daté le 12 juillet 1993 et enregistré à la division d'enregistrement de Beauve le 16 juillet 1993, sous le numéro 428 227.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Anne Bolduc et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Beauveville, le 15 octobre 1993

89346

Le procureur,
ANNE BOLDUC, notaire

Succession Denis Coulombe

Prenez avis que Chantal Martineau, en sa qualité de tutrice à l'enfant mineure Johanne Martineau Coulombe, a accepté la succession de Denis Coulombe, sous bénéfice d'inventaire, le 7 septembre 1993, aux termes d'un acte reçu devant Carole Rivest, notaire au 6350, rue Principale à Sainte-Croix, comté de Lotbinière, province de Québec, G0S 2H0. Copie de cet acte a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Lotbinière le 10 septembre 1993, sous le numéro 184482.

Le présent avis est donné conformément à l'article 676 du Code civil du Bas-Canada.

Sainte-Croix, le 13 octobre 1993

89346

Le procureur,
CAROLE RIVEST, notaire

Succession François St-Gelais

Avis est, par les présentes, donné que Mlle Mélissa St-Gelais, du 73, rue René-Emard, Île-Perrot, héritière de son père, M. François St-Gelais, en son vivant journalier, demeurant au 543, rue Downs, Dorion, J7V 1M8, décédé le vingt mai mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993), sans laisser de testament, a accepté la succession de M. François St-Gelais, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant France Bédard, notaire, le 20 septembre 1993, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil sous le numéro 290976.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire France Bédard, le 20 septembre 1993, et peut être consulté à son étude à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Île-Perrot, le 6 octobre 1993

89402

Le procureur,
FRANCE BÉDARD, notaire
475, 23^e Avenue
Île-Perrot
J7V 4N3
Téléphone: 453-5514

Succession Laflèche Doré

Avis est, par les présentes, donné par suite du décès de Laflèche Doré, en son vivant demeurant au 6450, rue Des Cygnes, ville de Laval (Sainte-Rose), province de Québec, H7L 3Z4 et décédé à Montréal, le 1^{er} février 1993, sans laisser de testament, que:

A) Carole Doré, agissant en sa qualité de curatrice à un enfant conçu mais à naître, maintenant né depuis le seize juin mil neuf cent quatre-vingt-treize et connu sous le nom de Isaac Doré, suivant jugement rendu en la Cour supérieure du district de Laval, le 23 septembre 1993, sous le numéro 540-14-000191-938 des dossiers de ladite Cour, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, suivant acte reçu devant Linda Boucher, notaire, le 30 septembre 1993, sous le numéro 1099 de ses minutes et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Laval, sous le numéro 837244, la succession du défunt Laflèche Doré, revenant à l'enfant mineur Isaac Doré.

B) Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Linda Boucher, notaire, le 18 octobre 1993, sous le numéro 1111 de ses minutes, et peut être consulté à son bureau au 208, boulevard Sainte-Rose, ville de Laval (Sainte-Rose), province de Québec, H7L 1L6.

Laval, le 19 octobre 1993

89368

Le procureur,
LINDA BOUCHER, notaire

Succession Ruth Ellen Wright

Avis est, par les présentes, donné que Shirley Gough, professeur, domiciliée au 14, rue Milroy à Pointe-Claire, ès qualités de tutrice de ses enfants mineurs, Jody Ellen Dixon et Chad David Dixon, légataires de leur grand-mère Ruth Ellen Wright, en son vivant rentière, domiciliée au 230, boulevard Hymus à Pointe-Claire, et décédée à Montréal le 8 décembre 1992 laissant un testament, a accepté la succession de Ruth Ellen Wright, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant José Glen, notaire, 278, rue Sherbrooke, Beaconsfield, daté le 23 juin 1993 et enregistré à Montréal le 6 juillet 1993 sous le numéro 4625922.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant le notaire José Glen et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Beaconsfield, le 25 octobre 1993

89379

Le procureur,
JOSÉ GLEN, notaire

Succession Yvan Boulanger, Francine Lapointe et Guillaume Boulanger

Avis est, par la présente, donné que monsieur Roch Lapointe, demeurant au 48, place Éric, Charlesbourg (Québec), G2N 1V8, tuteur de Marie-Ève Boulanger en vertu d'un jugement de la Cour supérieure du district de Québec du 23 août 1993, dossier numé-

ro 200-14-000603-933, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Yvan Boulanger, de Francine Lapointe et de Guillaume Boulanger, suivant acte exécuté devant Paul Pouliot, notaire exerçant au 285, rue de l'Église, Charlesbourg (Québec), G2N 1E3, le 12 octobre 1993 et enregistré au bureau d'enregistrement de Lévis le 20 octobre 1993, sous le numéro 385350.

Un inventaire des biens des défunts Yvan Boulanger, Francine Lapointe et Guillaume Boulanger a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à ses bureaux.

Après deux (2) mois du présent avis, les créanciers seront payés à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Charlesbourg, le 21 octobre 1993

89366

Le procureur,
PAUL POULIOT, notaire

Succession Yves Duquette

Avis est, par les présentes, donné que dame Nicole Poulin, héritière de son fils, feu Yves Duquette, en son vivant domicilié à Saint-Côme Linière, décédé à Saint-Côme, le 18 avril 1993, a accepté la succession dudit Yves Duquette, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Anne Bolduc, notaire au 235, 4^e Avenue Lambert, Beauceville-Ouest, daté le 4 octobre 1993 et enregistré à la division d'enregistrement de Beauce le 5 octobre 1993, sous le numéro 429 751.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant la notaire Anne Bolduc et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Beauceville, le 15 octobre 1993

89363

Le procureur,
ANNE BOLDUC, notaire

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Annick Sarah Beaupré

Par le certificat numéro 93-639 du 8 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Annick-Sarah Landry, née le 25 juillet 1971, en celui de Annick Sarah Beaupré.

Sainte-Foy, le 14 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Edward Eric Emond

Par le certificat numéro 93-640 du 12 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Edward-Eric Ossington, né le 2 novembre 1966, en celui de Edward Eric Emond.

Sainte-Foy, le 14 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jessica Yuk Mei Eng

Par le certificat numéro 93-631 du 8 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Yuk Mei Ng, née le 16 mars 1958, en celui de Jessica Yuk Mei Eng.

Sainte-Foy, le 8 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Fernand Yves Arthur Deslauriers

Par le certificat numéro 93-643 du 13 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Fernand-Arthur Deslauriers, né le 21 août 1954, en celui de Joseph Fernand Yves Arthur Deslauriers.

Sainte-Foy, le 15 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marc Roger Mario Paquin

Par le certificat numéro 93-635 du 8 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Zotique Roger Mario Paquin, né le 27 novembre 1950, en celui de Marc Roger Mario Paquin.

Sainte-Foy, le 14 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Anna Bernadette Cécile Lapointe

Par le certificat numéro 93-637 du 8 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Anna-Bernadette Lapointe, née le 4 mars 1928, en celui de Marie Anna Bernadette Cécile Lapointe.

Sainte-Foy, le 14 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie France Thérèse Georgette Couture

Par le certificat numéro 93-642 du 13 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Thérèse-Georgette Couture, née le 3 mai 1951, en celui de Marie France Thérèse Georgette Couture.

Sainte-Foy, le 15 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Gabrielle Margot Pelletier

Par le certificat numéro 93-636 du 8 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gabrielle Marguerite Pelletier, née le 5 décembre 1950, en celui de Marie Gabrielle Margot Pelletier.

Sainte-Foy, le 14 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Isabelle Evelyne Lauzé

Par le certificat numéro 93-638 du 8 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Isabelle-Evéline Lauzé, née le 17 juin 1970, en celui de Marie Isabelle Evelyne Lauzé.

Sainte-Foy, le 14 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Lina Beaulieu

Par le certificat numéro 93-634 du 8 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Lina Beaulieu, née le 1^{er} juillet 1936, en celui de Marie Lina Beaulieu.

Sainte-Foy, le 14 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Virginie Myrabelle Tremblay

Par le certificat numéro 93-633 du 8 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Virginie Myrabelle Côté, née le 17 octobre 1974, en celui de Marie Virginie Myrabelle Tremblay.

Sainte-Foy, le 8 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Xavier Edgardo De Romagna

Par le certificat numéro 93-632 du 8 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Xavier Edgardo Figueroa De Romana, né le 14 août 1962, en celui de Xavier Edgardo De Romagna.

Sainte-Foy, le 8 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Yvonne Shannon Emond

Par le certificat numéro 93-641 du 12 octobre 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Yvonne-Shannon Assington, née le 24 octobre 1967, en celui de Yvonne Shannon Emond.

Sainte-Foy, le 14 octobre 1993

5426

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes**Alain Larouche**

Prenez avis que Alain Larouche, domicilié au 5, rue Francheville, appartement 5, Beauport, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alain Dufour.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Beauport, le 14 octobre 1993

89295-45-2

Le requérant,
ALAIN LAROCHE

Andrée Desmarteaux

Prenez avis que Andrée Desmarteaux, domiciliée au 104, rue Fortin, Mont-Tremblant, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Andrée Mc Mullen.

Saint-Jovite, le 15 octobre 1993

89347-45-2

Les procureurs de la requérante,
PARADIS WILSON, avocats

Andrée Laforest

Prenez avis que Andrée Laforest, domiciliée au 1500, boulevard de la Chaudière, appartement 202, Cap-Rouge, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Laforest.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Cap-Rouge, le 6 octobre 1993

89166-44-2

La requérante,
ANDRÉE LAFOREST

Armand Guay

Prenez avis que Armand Guay, domicilié au 3332, Alexandra, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Armand Couture.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Hubert, le 8 octobre 1993

89251-44-2

Le requérant,
ARMAND GUAY

Benoît Hurtubise

Prenez avis que Benoît Hurtubise, domicilié au 5167, rue des Érables, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Benoît Leclerc.

Ce changement n'affectera aucun autre personne.

Montréal, le 8 octobre 1993

89298-45-2

Le requérant,
BENOÎT HURTUBISE

Brigitte (Marguerite-Marie, Renée) Noury

Prenez avis que Brigitte (Marguerite-Marie, Renée) Noury, domiciliée au 36, 201^e Avenue, Saint-Hippolyte, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Birgitt (Marguerite-Marie, Renée) Noury.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Saint-Hippolyte, le 16 octobre 1993

89383-45-2

La requérante,
BRIGITTE (MARGUERITE-MARIE, RENÉE) NOURY

Caroline Bouffard Bédard

Prenez avis que Caroline Bouffard Bédard, domiciliée au 3769, Mont Royal Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Caroline Bouffard.

Saint-Hyacinthe, le 7 octobre 1993

89253-44-2

Les procureurs de la requérante,
BRODEUR, SENÉCAL & ROBITAILLE, avocats

Christine Marie Nuspl

Prenez avis que Christine Marie Nuspl, domiciliée au 4060, Saint-Laurent, appartement 206A, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Tina Marie Nuspl.

Montréal, le 4 octobre 1993

89158-44-2

La requérante,
CHRISTINE MARIE NUSPL

Claudette Fontaine

Prenez avis que Claudette Fontaine, domiciliée au 3493, rue Atwater, appartement 18, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claude C. Fontaine.

Montréal, le 19 octobre 1993

89373-45-2

Le procureur de la requérante,
FRANÇOISE SENÉCAL

Dang, Ngoc Duy

Prenez avis que Dang, Ngoc Duy, domicilié au 1450, de Louvain Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dang, Ngoc Duy François.

Montréal, le 12 octobre 1993

89388-45-2

Le requérant,
DANG, NGOC DUY

Diane Gauthier

Prenez avis que Diane Gauthier, domiciliée au 10827, rue Saint-François d'Assise, appartement 4, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diane Croteau Gauthier.

Montréal, le 5 octobre 1993

89159-44-2

La requérante,
DIANE GAUTHIER

Elzire Boudreau Godin

Prenez avis que Elzire Boudreau Godin, domiciliée au 121, Durand, Loretteville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Elsie Boudreau Godin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Loretteville, le 21 octobre 1993

89387-45-2 *La requérante,*
ELZIRE BOUDREAU GODIN

Émile Deyardin-Bombinski

Prenez avis que Émile Deyardin-Bombinski, domicilié au 1583, Préfontaine, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Émile Dejardin.

Longueuil, le 19 octobre 1993

89384-45-2 *Les procureurs du requérant,*
LAMARRE LAPIERRE & ASSOCIÉS

Eric Landry

Prenez avis que Eric Landry, domicilié au 1735, de Cambrai, appartement 205, Saint-Bruno, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Eric Hould.

Saint-Bruno, le 8 octobre 1993

89165-44-2 *Le requérant,*
ERIC LANDRY

Esprit Saint Eugénie Francoeur

Prenez avis que Esprit Saint Eugénie Francoeur, domiciliée au 3740, rue Corbeil, Sainte-Rosalie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mélanie Francoeur.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Sainte-Rosalie, le 8 octobre 1993

89252-44-2 *La requérante,*
ESPRIT SAINT EUGÉNIE FRANCOEUR

Fléchelle Francoeur

Prenez avis que Fléchelle Francoeur, domiciliée au 20, 53^e Avenue, Blainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michèle Francoeur.

Blainville, le 18 octobre 1993

89349-45-2 *La requérante,*
FLÉCHELLE FRANCOEUR

Florida Gionet-Miron

Prenez avis que Florida Gionet-Miron, domiciliée au 8190, Mylène, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gisèle Gionet Miron.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Laval, le 5 octobre 1993

89156-44-2 *La requérante,*
FLORIDA GIONET-MIRON

Francesco Manna

Prenez avis que Francesco Manna, domicilié au 12715, 42^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de François Manna.

Montréal, le 7 octobre 1993

89160-44-2 *Le requérant,*
FRANCESCO MANNA

Ginette Parker

Prenez avis que Ginette Parker, domiciliée au R.R. no 1, Gracefield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nancy Parker.

Gatineau, le 18 octobre 1993

89372-45-2 *Les procureurs de la requérante,*
BABIN, DUPONT, FORTIN & DIONNE

Han Quang Thang

Prenez avis que Han Quang Thang, domicilié au 5466, avenue du Parc, appartement 42, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Han Quang Luu.

Montréal, le 13 octobre 1993

89301-45-2 *Les procureurs du requérant,*
BORENSTEIN, DUQUETTE, BROTT & SHEA

Hélène Laurencia Blondin

Prenez avis que Hélène Laurencia Blondin, domiciliée au 640, place Nelson Morin, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Madeleine Laurence Blondin.

Gatineau, le 7 octobre 1993

89167-44-2

Le procureur de la requérante,
SYLVIE ARSENAULT, *notaire*

Hélène Séguin

Prenez avis que Hélène Séguin, domiciliée au 76, Roberval, Repentigny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Elaine Séguin.

Repentigny, le 4 octobre 1993

89250-44-2

La requérante,
HÉLÈNE SÉGUIN

Henri Thomas

Prenez avis que Henri Thomas, domicilié au 274, Le Guerrier Ouest, Mansfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Henri Sauriol.

Mansfield, le 19 octobre 1993

89374-45-2

Le procureur du requérant,
DENIS COURTEMANCHE, *avocat*

Herménégilde Houde

Prenez avis que Herménégilde Houde, domicilié au 804, Rochette, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gilles Houde.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Sainte-Foy, le 13 octobre 1993

89293-45-2

Le requérant,
HERMÉNÉGILDE HOUDE

Jean Beaudoin

Prenez avis que Jean Beaudoin, domicilié au 11825, Louis Sicotte, Rivière-des-Prairies, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Beaudoin.

Montréal, le 22 juin 1993

89264-44-2

Le procureur du requérant,
JOSEPH DULLIN JEAN

Jean-Paul Rémillard

Prenez avis que Jean-Paul Rémillard, domicilié au 3090, chemin Lemieux, Franklin-Centre, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de David Rémillard.

Saint-Antoine-Abbé, le 19 octobre 1993

89386-45-2

Le requérant,
JEAN-PAUL RÉMILLARD

Joseph Arthur Vallières

Prenez avis que Joseph Arthur Vallières, domicilié au 1, rue Sainte-Thérèse, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Arthur Lavallière.

Lévis, le 12 octobre 1993

89247-44-2

Le procureur du requérant,
DANIEL LEMIEUX, *notaire*

Joseph Jean Gaétan Gagné

Prenez avis que Joseph Jean Gaétan Gagné, domicilié au 1415, Mc Nicoll, Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Gaétan Réjean Gagné.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Chicoutimi, le 15 octobre 1993

89300-45-2

Le requérant,
JOSEPH JEAN GAÉTAN GAGNÉ

Joseph René Laforest

Prenez avis que Joseph René Laforest, domicilié au 1115, Hickory Street, Windsor (Ontario), s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph René Rémi Laforest.

Windsor (Ontario), le 12 octobre 1993

89291-45-2

Le procureur du requérant,
GÉRARD LÉVESQUE, *avocat*

Joseph Yves Luc Poisson

Prenez avis que Joseph Yves Luc Poisson, domicilié au 7723, 22^e Avenue, appartement 4, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yves-Marie Roy.

Montréal, le 16 septembre 1993

89294-45-2 *Les procureurs du requérant,*
POIRIER, MURRAY, BOUGIE & BAILLARGEON

Katlin St-Cyr

Prenez avis que Katlin St-Cyr, domiciliée au 355, Benjamin, Saint-Amable, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kathleen St-Cyr.

Saint-Amable, le 12 octobre 1993

89292-45-2 *La requérante,*
KATLIN ST-CYR

Levy hacohen Hendel

Prenez avis que Levy hacohen Hendel, domicilié au 4731, Kent, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Levy hacohen Cohen.

Montréal, le 8 octobre 1993

89224-44-2 *Les procureurs du requérant,*
GROSS, PINSKY

Marc-André Dagenais

Prenez avis que Marc-André Dagenais, domicilié au 7530, André-Ampères, appartement 2B, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Denis Labrie.

Montréal, le 18 octobre 1993

89389-45-2 *Le requérant,*
MARC-ANDRÉ DAGENAIS

Marie Denise Chantale Bérubé

Prenez avis que Marie Denise Chantale Bérubé, domiciliée au 209, rue de la Mer, Sainte-Flavie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Denise Chantale Boudreault.

Bonaventure, le 12 octobre 1993

89222-44-2 *Le procureur de la requérante,*
PAUL-EGIDE ARSENAULT, notaire

Marie Émilienne Anglehart

Prenez avis que Marie Émilienne Anglehart, domiciliée au 333, Querbes, appartement 211, Vaudreuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Émilie Anglehart.

Lachine, le 14 octobre 1993

89385-45-2 *La requérante,*
MARIE ÉMILIE ANGLEHART

Marie Lise Claire Horth

Prenez avis que Marie Lise Claire Horth, domiciliée au 4625, Henri-Deslongchamps, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Venise Horth.

Montréal, le 13 octobre 1993

89299-45-2 *Le procureur de la requérante,*
CHRISTIAN GIARD, notaire

Marie Reine Ethier

Prenez avis que Marie Reine Ethier, domiciliée au 575, rue Crémazie, Saint-Hyacinthe, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Flore Irène Ethier.

Saint-Hyacinthe, le 27 octobre 1993

89382-45-2 *La requérante,*
MARIE REINE ETHIER

Marie Sylvie Labranche

Prenez avis que Marie Sylvie Labranche, domiciliée au 251, de la Sapinière-Dorion Ouest, appartement 103, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Sylvie Labranche-Bourassa.

Québec, le 13 octobre 1993

89223-44-2 *Les procureurs de la requérante,*
PICARD, MARINEAU & ASSELIN

Marta Marrone

Prenez avis que Marta Marrone, domiciliée au 8225, rue Du Laus, Saint-Léonard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Martha Marrone.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 13 octobre 1993

89248-44-2

La requérante,
MARTA MARRONE

Miryam Leclerc

Prenez avis que Miryam Leclerc, domiciliée au 1061, rue Des Pins, Amos, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Myriam Leclerc.

Sherbrooke, le 30 septembre 1993

89168-44-2

Le procureur de la requérante,
ALAIN D. LAFLAMME

Monique Thibault

Prenez avis que Monique Thibault, domiciliée au 1736, Lafortune, L'Ancienne-Lorette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joé Thibault.

Ancienne-Lorette, le 19 octobre 1993

89348-45-2

La requérante,
MONIQUE THIBAUT

Nathalie Laplante

Prenez avis que Nathalie Laplante, domiciliée au 2395, Madame Magnan, Deux-Montagnes, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nathalie Messias.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Deux-Montagnes, le 7 octobre 1993

89249-44-2

La requérante,
NATHALIE LAPLANTE

Noëlla Beaudoin

Prenez avis que Noëlla Beaudoin, domiciliée au 250, chemin Brébeuf, Saint-Jovite, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Noëlle-Andrée Beaudoin.

Saint-Jovite, le 1^{er} septembre 1993

5423-45-2

La requérante,
NOËLLA BEAUDOIN

Normand Clément

Prenez avis que Normand Clément, domicilié au 513, rue de Denonville, Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Normand-Alexandre Clément.

Ce changement affectera aussi son épouse Nicole Archambault et un enfant à naître au milieu du mois de mars.

Rimouski, le 7 octobre 1993

89157-44-2

Le requérant,
NORMAND CLÉMENT

Ouarda Chikhi

Prenez avis que Ouarda Chikhi, domicilié au 665, boulevard des Sources, Dorval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Warda Chikhi.

Dorval, le 14 octobre 1993

89297-45-2

Le requérant,
OUARDA CHIKHI

Rita Audibert

Prenez avis que Rita Audibert, domiciliée au 846, chemin Sainte-Foy, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rita-Sonia Audibert.

Québec, le 7 octobre 1993

89161-44-2

Pour la requérante,
GINETTE GARON

Samir Bachkongi

Prenez avis que Samir Bachkongi, domicilié au 7755, Albert-Le-Sage, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Samir Bach.

Montréal, le 12 octobre 1993

89296-45-2

Le requérant,
SAMIR BACHKONGI

Sang Cao

Prenez avis que Sang Cao, domicilié au 647, Greenshields, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jimmy Sang Cao.

Montréal, le 7 octobre 1993

89163-44-2

Le procureur du requérant,
THUC D.D. DUONG, *avocate*

Sindy

Prenez avis que Sindy, domiciliée au 11, De L'Artois, Blainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Cincy-Ann Rennie.

Blainville, le 21 octobre 1993

89289-44-2

La requérante,
SINDY

Véronique Vallée

Prenez avis que Véronique Vallée, domiciliée à la Martre, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Monique Vallée.

Sainte-Anne-des-Monts, le 12 octobre 1993

89375-45-2

Le procureur de la requérante,
NOËL BONNEVILLE, *notaire*

Yvette Côté

Prenez avis que Yvette Côté, domiciliée au 1240, Des Cascades, Sainte-Catherine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvette Tremblay.

Montréal, le 29 septembre 1993

89207-44-2

Les procureurs de la requérante,
RIOPEL, GAGNON & ASSOCIÉS, *avocats*

Yvette Lavoie

Prenez avis que Yvette Lavoie, domiciliée au 15, Saint-Paul Sud, Rivière-Héva, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucie Lavoie.

Rivière-Héva, le 3 octobre 1993

89164-44-2

La requérante,
YVETTE LAVOIE

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3094-8038 3094-8038 QUÉBEC INC.	1993 09 14	Bedford
3097-7813 3097-7813 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Québec
3097-7821 3097-7821 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Arthabaska
3097-7839 3097-7839 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Arthabaska
3097-7847 3097-7847 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Arthabaska
3097-7854 3097-7854 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Trois-Rivières
3097-7862 3097-7862 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Trois-Rivières
3098-0064 3098-0064 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Québec
3098-1211 3098-1211 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Saint-Maurice
3098-1229 3098-1229 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Trois-Rivières
3098-1237 3098-1237 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Drummond
3098-1245 3098-1245 QUÉBEC INC.	1993 09 28	Bedford
3098-1252 3098-1252 QUÉBEC INC.	1993 09 28	Saint-François
3098-1260 3098-1260 QUÉBEC INC.	1993 09 28	Saint-François
3098-1278 3098-1278 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Saint-Maurice
3098-1393 3098-1393 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Beauce
3098-1419 3098-1419 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-1468 3098-1468 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Trois-Rivières
3098-1591 3098-1591 QUÉBEC INC.	1993 09 28	Rimouski
3098-1617 3098-1617 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Trois-Rivières
3098-1666 3098-1666 QUÉBEC INC.	1993 09 28	Trois-Rivières
3098-1674 3098-1674 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Alma
3098-1708 3098-1708 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Abitibi
3098-1732 3098-1732 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Drummond
3098-1740 3098-1740 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Frontenac
3098-1757 3098-1757 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Québec
3098-1781 3098-1781 QUÉBEC INC.	1993 09 29	Gaspé
3098-1799 3098-1799 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Trois-Rivières
3098-1807 3098-1807 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Roberval
3098-1815 3098-1815 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Frontenac
3098-1856 3098-1856 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Bedford
3098-1864 3098-1864 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Richelieu
3098-1872 3098-1872 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3098-1880 3098-1880 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Québec
3098-1906 3098-1906 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Arthabaska
3098-1914 3098-1914 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Arthabaska
3098-1922 3098-1922 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-1930 3098-1930 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Arthabaska
3098-1948 3098-1948 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Arthabaska
3098-1955 3098-1955 QUÉBEC INC.	1993 09 30	Arthabaska
3098-1963 3098-1963 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Laval
3098-5899 3098-5899 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Québec
3098-5907 3098-5907 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Québec
3098-5949 3098-5949 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Québec
3098-6137 3098-6137 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Alma
3098-6145 3098-6145 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Alma
3098-6152 3098-6152 QUÉBEC INC.	1993 10 04	Abitibi
3098-6186 3098-6186 QUÉBEC INC.	1993 10 15	Kamouraska
3098-6194 3098-6194 QUÉBEC INC.	1993 10 15	Beauce
3098-6202 3098-6202 QUÉBEC INC.	1993 10 15	Beauce
3098-6251 3098-6251 QUÉBEC INC.	1993 10 15	Québec
3098-6277 3098-6277 QUÉBEC INC.	1993 10 15	Québec
3098-6285 3098-6285 QUÉBEC INC.	1993 10 15	Québec
3098-6293 3098-6293 QUÉBEC INC.	1993 10 15	Québec
3098-6384 3098-6384 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Hull
3098-6392 3098-6392 QUÉBEC INC.	1993 10 15	Drummond
3098-6475 3098-6475 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-8091 3098-8091 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Labelle
3098-8323 3098-8323 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Laval
3098-8331 3098-8331 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3098-8349 3098-8349 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Hull
3098-8356 3098-8356 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Hull
3098-8364 3098-8364 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3098-8372 3098-8372 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3098-8380 3098-8380 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3098-8398 3098-8398 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3098-8703 3098-8703 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3098-8711 3098-8711 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3098-8737 3098-8737 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Rimouski
3098-8745 3098-8745 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3098-8752 3098-8752 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3098-8794 3098-8794 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Beauharnois
3099-2291 3099-2291 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Saint-Hyacinthe
3099-2309 3099-2309 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3099-2895 3099-2895 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3099-2903 3099-2903 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Témiscamingue
3099-2911 3099-2911 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-2929 3099-2929 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Labelle
3099-2952 3099-2952 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Beauharnois
3099-2978 3099-2978 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Saint-Hyacinthe
3099-3000 3099-3000 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Trois-Rivières
3099-3018 3099-3018 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-3232 3099-3232 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3099-3240 3099-3240 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Laval
3099-3257 3099-3257 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Terrebonne
3099-3398 3099-3398 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3099-3422 3099-3422 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3099-3430 3099-3430 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-3455 3099-3455 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Bedford
3099-3471 3099-3471 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-3489 3099-3489 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Laval
3099-3497 3099-3497 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Joliette
3099-3513 3099-3513 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Terrebonne
3099-3539 3099-3539 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-3547 3099-3547 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Joliette
3099-3554 3099-3554 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Terrebonne
3099-3562 3099-3562 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-3570 3099-3570 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Bedford
3099-3588 3099-3588 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Alma
3099-3596 3099-3596 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-3653 3099-3653 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Terrebonne
3099-3661 3099-3661 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3099-3703 3099-3703 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Longueuil
3099-3711 3099-3711 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Labelle
3099-3729 3099-3729 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-3752 3099-3752 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Laval
3099-3828 3099-3828 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Roberval
3099-3836 3099-3836 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Roberval
3099-3844 3099-3844 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Terrebonne
3099-3893 3099-3893 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Longueuil
3099-3901 3099-3901 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Laval
3099-3927 3099-3927 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4024 3099-4024 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Laval
3099-4040 3099-4040 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Richelieu
3099-4057 3099-4057 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Kamouraska
3099-4065 3099-4065 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Longueuil
3099-4073 3099-4073 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District Judiciaire
3099-4081 3099-4081 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Chicoutimi
3099-4099 3099-4099 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-4107 3099-4107 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Joliette
3099-4115 3099-4115 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-4123 3099-4123 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Longueuil
3099-4131 3099-4131 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Longueuil
3099-4149 3099-4149 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Longueuil
3099-4164 3099-4164 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-4172 3099-4172 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-4180 3099-4180 QUÉBEC INC.	1993 11 01	Joliette
3099-4206 3099-4206 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4214 3099-4214 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4222 3099-4222 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4230 3099-4230 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4248 3099-4248 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Kamouraska
3099-4305 3099-4305 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Saint-François
3099-4313 3099-4313 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Montréal
3099-4321 3099-4321 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Saint-François
3099-4412 3099-4412 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Saint-François
3099-4438 3099-4438 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-4446 3099-4446 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Saint-Hyacinthe
3099-4503 3099-4503 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-4511 3099-4511 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Terrebonne
3099-4529 3099-4529 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Longueuil
3099-4586 3099-4586 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Joliette
3099-4594 3099-4594 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-4602 3099-4602 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-4610 3099-4610 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-4628 3099-4628 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Abitibi
3099-4644 3099-4644 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4651 3099-4651 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4669 3099-4669 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4677 3099-4677 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4701 3099-4701 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-4719 3099-4719 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-4735 3099-4735 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-4743 3099-4743 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-4768 3099-4768 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Saint-Hyacinthe
3099-4800 3099-4800 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Laval
3099-4818 3099-4818 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-4826 3099-4826 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4966 3099-4966 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Joliette
3099-4974 3099-4974 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-4982 3099-4982 QUÉBEC INC.	1993 10 08	Montréal
3099-5005 3099-5005 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-5013 3099-5013 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5021 3099-5021 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Baie-Comeau
3099-5047 3099-5047 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Terrebonne
3099-5062 3099-5062 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5070 3099-5070 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5088 3099-5088 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5104 3099-5104 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5203 3099-5203 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Longueuil
3099-5211 3099-5211 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Longueuil
3099-5252 3099-5252 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-5278 3099-5278 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-5294 3099-5294 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Longueuil
3099-5302 3099-5302 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Terrebonne
3099-5328 3099-5328 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Bedford
3099-5369 3099-5369 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-5377 3099-5377 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Abitibi
3099-5393 3099-5393 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5401 3099-5401 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-5427 3099-5427 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-5468 3099-5468 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Joliette
3099-5492 3099-5492 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Joliette
3099-5500 3099-5500 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Montréal
3099-5518 3099-5518 QUÉBEC INC.	1993 10 12	Terrebonne
3099-5526 3099-5526 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5534 3099-5534 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5559 3099-5559 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Laval
3099-5609 3099-5609 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Terrebonne
3099-5633 3099-5633 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5641 3099-5641 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5658 3099-5658 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Rimouski
3099-5880 3099-5880 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Bedford
3099-5930 3099-5930 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5948 3099-5948 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Laval
3099-5955 3099-5955 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Longueuil
3099-5971 3099-5971 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-6003 3099-6003 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Montréal
3099-6300 3099-6300 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Longueuil
3099-6318 3099-6318 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-6326 3099-6326 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-6342 3099-6342 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Montréal
3099-6508 3099-6508 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Terrebonne
3099-6516 3099-6516 QUÉBEC INC.	1993 10 14	Montréal
3099-6532 3099-6532 QUÉBEC INC.	1993 10 13	Terrebonne
3098-5931 ACCÈS-QUALITÉ INC.	1993 10 06	Chicoutimi
3099-5542 AGENCE ETHNO-INFO QUÉBEC INC.	1993 10 13	Montréal
3099-3448 LES ALIMENTS JOËLLE INC.	1993 10 08	Terrebonne
3099-4156 ASSURANCES CHAMFLEURY INC.	1993 10 12	Laval
3098-1369 AUBERGE DU MASSIF INC.	1993 10 08	Québec
3099-3414 AUGUSTE VALCOURT INC.	1993 10 07	Iberville
3099-4727 A.D. DISTRIBUTION CODIS INC.	1993 10 08	Terrebonne
3099-4842 LES BOIS R.L. & FILS LTÉE	1993 10 13	Labelle
3099-4198 CAFÉ RESTAURANT LA FONTANELLA INC.	1993 10 13	Laval
3098-1435 CAP RÉNOVATION INC.	1993 10 13	Trois-Rivières
3099-3737 CENTRE DU FREIN ROUYN-NORANDA INC.	1993 10 08	Rouyn-Noranda
3099-4990 LE CENTRE DU TRAVAILLEUR MICHAUD INC.	1993 10 08	Kamouraska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-4693 CENTRE D'ESTIMATION DE L'OUTAOUAIS INC.	1993 10 13	Saint-Hyacinthe
3099-4685 CENTRES D'ESTIMATION DE LA SAVANE ET ST-LAURENT INC.	1993 10 13	Saint-Hyacinthe
3098-6178 CHAPIE TRANSPORT INC.	1993 10 15	Beauce
3098-1427 CHRISTIAN DESJARDINS PHOTOGRAPHE INC.	1993 10 13	Québec
3099-5963 CLERMATHE SALON DE COIFFURE INC.	1993 10 13	Montréal
3098-8778 COLLÈGE INFOTRONIQUE INC.	1993 10 07	Montréal
3099-5591 COMMERCE SILVERMOUNT INTERNATIONAL INC.	1993 10 13	Montréal
3098-1989 LA COMPAGNIE DU 16 OCTOBRE (51) INC.	1993 10 13	Québec
3099-5096 LA COMPAGNIE VIENNA WORLDWIDE LTÉE VIENNA WORLDWIDE LTD.	1993 10 13	Montréal
3099-4750 CONCEPTION GUSTI INC.	1993 10 08	Montréal
3099-5336 CONCEPTION MICHEL RENAUD INC.	1993 10 12	Longueuil
3099-3521 CONFECTIONS AVENTURE INC.	1993 10 12	Arthabaska
3099-5583 CONSEILS INFORMATIQUES BERNARD POIRIER INC.	1993 10 13	Longueuil
3099-3299 CONSTRUCTION ALBION INC.	1993 10 07	Montréal
3098-1971 CONSTRUCTION MARIO LEPIRE INC.	1993 10 13	Québec
3099-4347 CONSTRUCTION PRATTE ET TESSIER INC.	1993 10 08	Rouyn-Noranda
3098-1609 LES CONSTRUCTIONS GIRARD ET LAPLANTE INC.	1993 10 12	Québec
3098-0999 LES CONSTRUCTIONS MICHEL GADOURY INC.	1993 10 08	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-3265 LES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES ROBERT CARON INC.	1993 10 07	Longueuil
3098-5881 CONSTRUCTIONS TURBO INC.	1993 10 13	Québec
3098-8273 LES CONSULTANTS JAG INC.	1993 10 07	Montréal
3098-1658 CONSULTATION RONALD MAHEU INC.	1993 10 08	Saint-François
3098-1625 COSMÉTIQUES N'CY INC.	1993 10 13	Québec
3099-3273 LA CUILLÈRE À POT SPORT INC.	1993 10 07	Joliette
3099-3760 C.A.I. CENTRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES INC.	1993 10 08	Laval
3099-4354 C.T. TECHNIQUE INC.	1993 10 08	Montréal
3099-5260 DENIS PELLETIER CONSULTANT INC.	1993 10 12	Saint-Hyacinthe
3098-6442 DÉVOTECH INC.	1993 10 15	Québec
3099-4339 DISTRIBUTEUR EN PLOMBERIE VAUDRY ET FILS INC.	1993 10 08	Iberville
3098-1476 DISTRIBUTION R. DUMAIS INC.	1993 09 30	Chicoutimi
3097-7797 DISTRIBUTION S B L INC.	1993 10 13	Québec
3098-1583 DISTRIBUTIONS MARTEL & BEAUDOIN INC.	1993 10 13	Québec
3099-4032 LES DISTRIBUTIONS POUR NETTOYEURS P.J.T.M. LEBLANC INC.	1993 10 07	Montréal
3099-5567 DUYVAN INC.	1993 10 12	Montréal
3099-3281 D. FAIRFIELD PIPE-LINE INC.	1993 10 07	Labelle
3099-3885 LES ENCANS DU VIEUX MONTRÉAL INC. OLD MONTRÉAL AUCTION INC.	1993 10 06	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-5922 ÉNERGIE GYD INC.	1993 10 13	Montréal
3099-3380 EPSILON MÉDIA INC.	1993 10 07	Montréal
3099-2945 ÉQUIPEMENTS DE FERME JEAN-MARC LAROUCHE INC.	1993 10 07	Alma
3099-2317 LES EXPERTS-TEINTURIERS DU TAPIS D.M. INC.	1993 10 07	Longueuil
3098-5998 FERME DES ACADIENS INC.	1993 10 04	Trois-Rivières
3099-3463 FERME MICHEL BERNIER INC.	1993 10 08	Saint-Hyacinthe
3097-8209 LES FIBRES DU BAS-SAINT-LAURENT INC.	1993 10 07	Rimouski
3098-8075 FINE - PRO INC.	1993 10 07	Iberville
3098-8729 GESTION 1193 QUÉBEC INC.	1993 10 07	Joliette
3099-5344 GESTION 3441 LTÉE	1993 10 12	Montréal
3099-4420 GESTION DONAPRO INC.	1993 10 13	Longueuil
3098-8307 GESTION ET CONSULTATION GINETTE BAZERGUI INC.	1993 10 07	Montréal
3098-8406 GESTION GAGNON, ROY, BRUNET INC.	1993 10 12	Montréal
3098-6319 GESTION GERMAIN CLOUTIER INC.	1993 10 15	Montmagny
3098-5972 GESTION GILLES LACHAPPELLE INC.	1993 10 04	Terrebonne
3097-8191 GESTION GILLES LAMOUREUX INC.	1993 10 06	Saint-François
3099-2986 GESTION H B NEPVEU INC.	1993 10 08	Laval
3099-3786 GESTION HUBERT LABERGE INC.	1993 10 12	Montréal
3099-4545 GESTION J.A.D.G. INC.	1993 10 08	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-1518 GESTION J.-F. HOULE INC.	1993 10 01	Saint-Hyacinthe
3098-6301 GESTION LAURENT CLOUTIER INC.	1993 10 15	Montmagny
3099-3851 GESTION MÉDICALE (H.O.) INC.	1993 10 07	Montréal
3098-6236 GESTION M.I.P.A.K.A. INC.	1993 10 15	Saint-Hyacinthe
3099-4552 GESTION NORMAN CHICOYNE INC.	1993 10 12	Saint-François
3098-6400 GESTION PME LANAUDIÈRE INC.	1993 10 15	Joliette
3098-6228 GESTION P.N.M. INC.	1993 10 15	Saint-Hyacinthe
3098-6210 GESTION RAYBRU INC.	1993 10 15	Saint-Hyacinthe
3098-1492 GESTION RICHARD VALLÉE INC.	1993 10 01	Saint-François
3099-4792 GESTION R. DAOUST INC.	1993 10 13	Beauharnois
3098-1500 GESTION SYLVAIN VALLÉE INC.	1993 10 01	Saint-François
3098-8299 GESTION S. GAZAILLE INC.	1993 10 07	Saint-Hyacinthe
3098-6244 GESTION YVETTE POITRAS INC.	1993 10 15	Saint-Hyacinthe
3099-3810 GIPROBEIGNE INC.	1993 10 13	Saint-Hyacinthe
3099-4578 LES GRAINS RENÉ MASSICOTTE INC.	1993 10 12	Trois-Rivières
3099-5245 GROUPE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL PRIMAX INC. PRIMAX INTERNATIONAL DEVELOPMENT GROUP INC.	1993 10 12	Montréal
3099-4396 LE GROUPE OPTION RETRAITE INC.	1993 10 13	Longueuil
3099-3745 LES HABITATIONS APCO INC.	1993 10 08	Longueuil
3098-8083 LES HABITATIONS GMR INC.	1993 10 07	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-1997 HYDRATION INC.	1993 10 14	Québec
3099-3877 LES IMMEUBLES GIL BROWN INC.	1993 10 07	Longueuil
3099-4537 IMPORT-EXPORT BELGCAN INC.	1993 10 07	Montréal
3099-5310 IMPRIMERIE ET PAPETERIE GIBRALTAR INC.	1993 10 12	Laval
3098-8786 INSTALLATION SYSTÈMES INTÉRIEURS I.S.I. INC.	1993 10 08	Montréal
3098-1484 INSTITUT DE L'EXCELLENCE INC.	1993 09 30	Trois-Rivières
3099-5039 INVESTISSEMENTS MICHEL & NICOLE INC.	1993 10 13	Saint-Hyacinthe
3099-4636 INVESTISSEMENTS NASTAN INC. NASTAN INVESTMENTS INC.	1993 10 13	Montréal
3099-4784 INVESTISSEMENTS YVES & FLORENCE INC.	1993 10 13	Saint-Hyacinthe
3098-1443 JACQUIE UN ORDINATEUR INC.	1993 10 13	Québec
3099-4958 JARDIN DES PINSONS INC.	1993 10 08	Longueuil
3098-8760 KARL BLACKBURN INC.	1993 10 07	Roberval
3098-1526 LAPRISE ÉLECTRIQUE INC.	1993 10 01	Abitibi
3098-6467 LÉVIS GRANIT INC.	1993 10 15	Québec
3099-3778 LES MAÇONNERIES CLASSIQUES INC.	1993 10 08	Joliette
3099-5385 MAXIMA CAPITAL INC.	1993 10 13	Montréal
3098-2011 MAXI-COUBE (1993) INC.	1993 10 14	Québec
3099-3687 MÉLATRUC INC.	1993 10 07	Saint-François
3098-8281 MODE OPTIMO INC.	1993 10 07	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-2994 MODES ÉVOLUTION-CAMBO INC.	1993 10 08	Joliette
3098-6418 LA MONTAGNE EN VILLE, GYMS D'ESCALADE INC.	1993 10 15	Québec
3099-3695 NABASHOU CONSTRUCTION INC.	1993 10 07	Montréal
3099-3794 NÉGOCE & AFFAIRES N.I.A.A. INC.	1993 10 12	Montréal
3098-8265 NETTOYEUR MICHEL DANSEREAU INC.	1993 10 07	Longueuil
3099-5898 NOUVELLE GÉNÉRATION INFORMATIQUE INC.	1993 10 13	Montréal
3098-8430 OPTION ÉLECTRIQUE INC.	1993 10 12	Laval
3099-4404 PEINTURES LARIVEX INC.	1993 10 13	Richelieu
3099-4560 PIRA DESIGN INC.	1993 10 12	Longueuil
3099-6334 PLANCHES MURALES PIERRE MARTIN INC.	1993 10 14	Longueuil
3098-8935 POSTE PREMIÈRE CLASSE INC. FIRST CLASS MAILING INC.	1993 10 06	Montréal
3099-3406 Q.A. SERVICE DE COURRIER INC. Q.A. COURIER SERVICE INC.	1993 10 07	Montréal
3099-3869 LES RÉALISATIONS PIERRETTE POIRIER INC.	1993 10 07	Iberville
3099-5286 RÉCUPÉRATION QUICK INC.	1993 10 12	Montréal
3099-3802 REQUÊTE COMPOSANTS INC. REQUEST COMPONENTS INC.	1993 10 07	Montréal
3098-8414 LES RÉSEAUX DE PUISSANCE SIMTECH INC. SIMTECH POWER SYSTEMS INC.	1993 10 12	Montréal
3099-5625 ROBERT MOSHER TRANSPORT INC.	1993 10 13	Bedford
3099-5435 ROBUST-AIR INC.	1993 10 12	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3098-1377 SAINT-JOVITE MOTO SPORT INC.	1993 10 08	Terrebonne
3099-5914 SAM 3 MOBILE INC.	1993 10 13	Terrebonne
3099-4776 SERVICE DE CONSULTANT GILLES BOULAY INC.	1993 10 13	Longueuil
3098-5964 SERVICE D'INSPECTION ROBERT NADEAU INC.	1993 10 15	Québec
3099-5237 SERVICES DE PNEUS ROSAIRE DUMAIS INC.	1993 10 12	Beauharnois
3099-5906 LES SERVICES D'ENTRETIEN E.M.I. INC.	1993 10 13	Longueuil
3098-1690 LES SERVICES FINANCIERS THÉMIS LTÉE	1993 10 13	Québec
3098-2029 SIGNATURE LITHO (1993) INC.	1993 10 14	Québec
3098-8422 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CHEVRIER DE FANCAMP INC.	1993 10 12	Montréal
3099-4834 SOLUTIONS D'AFFAIRES JACQUES GAUVREAU INC.	1993 10 13	Longueuil
3099-3042 SOURCE EXÉCUTIVE INC. EXECUTIVE SOURCE INC.	1993 10 12	Longueuil
3098-8992 STATION MARIO CARDIN INC.	1993 10 07	Richelieu
3098-5956 STATION PARI INC.	1993 10 14	Québec
3099-5054 SUPERMODUL INC.	1993 10 13	Laval
3099-3679 LES SUPPLÉMENTS ALIMENTAIRES PERFORMANCE NATURELLE INC. NATURAL PERFORMANCE NUTRITIONAL SUPPLEMENTS INC.	1993 10 07	Beauharnois
3099-5575 LES SYSTÈMES POSITION INC.	1993 10 13	Laval
3099-3919 LES SYSTÈMES RTC INC. RTC SYSTEMS INC.	1993 10 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3099-5351 TALIAMIN INC.	1993 10 13	Montréal
3099-5617 TECHNIQUE TECHNOLOGIQUE THERMIQUE INC.	1993 10 13	Longueuil
3098-1385 TELMIJEUX INC.	1993 09 29	Roberval
3098-1898 LES TRAINS TOURISTIQUES SAINT-LAURENT LTÉE	1993 10 13	Québec
3099-2937 TRANSPORT DENIS GALARNEAU INC.	1993 10 07	Roberval
3098-8315 TRANSPORT DONALD ROBERT INC.	1993 10 07	Longueuil
3099-3505 TRANSPORT MI-RAY-BO INC.	1993 10 12	Drummond
3098-1831 TRANSPORT NELSON PAQUET INC.	1993 10 12	Québec
3098-1823 TRANSPORT NORMAND DION INC.	1993 10 12	Québec
3098-1401 TRANSPORT RIBO INC.	1993 09 29	Québec
3098-6269 TRANS-PORCITÉ INC.	1993 10 15	Beauce
3098-5980 VADSTOY INC.	1993 10 04	Trois-Rivières
3098-1450 VÊTEMENTS SPORTS QUATRE SAISONS (1993) INC.	1993 10 12	Québec
3099-2960 VITRERIE UNIVERSELLE ET BOISSONNEAULT INC.	1993 10 07	Rouyn-Noranda

5412

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de continuation

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1243-3306 CARNOVAD CORP.	1968 07 17	1993 09 30	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1288-5554 CENTRE DE SERVICE DAVE INC. WESTMINSTER SERVICE CENTER INC.	1971 09 29	1993 10 05	CENTRE DE SERVICE WESTMINSTER INC.
1364-3069 CLUB DE CHASSE & PÊCHE STE-ANNE-DE-PORTNEUF INC.	1975 08 29	1993 09 30	
1841-5893 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FERNAND LAMONTAGNE INC.	1980 12 23	1993 09 30	
1127-4594 FER FORGÉ RICCIARDELLI INC.	1962 12 14	1993 08 25	
1271-3087 LES IMMEUBLES LAPORTE INC.	1965 12 29	1993 10 04	
1117-3242 I. SHAPIRO CO. LTÉE	1961 05 09	1993 09 28	
1467-0566 SALON DE QUILLES LABEL INC.	1976 05 13	1993 10 13	GESTION YVON LABEL INC.
1365-0049 TAXIS NAUDVILLE LTÉE	1975 08 01	1993 09 30	1365-0049 QUÉBEC INC.

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

5413

Délivrance d'un certificat de fusion

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
3097-8217 3097-8217 QUÉBEC INC.	3097-5510 QUÉBEC INC. 2531-7033 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Laval
3098-5915 AUBERGE CASTEL DES PRÉS INC.	MOTEL CASTEL DES PRÉS (1979) INC. CASTEL (S.P.E.Q.) INC.	1993 10 01	Trois-Rivières
3097-8159 AUBERGE DU VIEUX FOYER INC.	AUBERGE DU VIEUX FOYER (1977) INC. 2544-1577 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Terrebonne
3098-6426 BOULANGERIE PAINPLUS INC.	BOULANGERIE DU MARCHÉ CONCORDE INC. PÂTES ELSA INC.	1993 10 01	Laval
3098-5923 LA CAPITALE VICTORIAVILLE INC.	LA CAPITALE VICTORIAVILLE INC. 2628-0305 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Arthabaska

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
3098-1682 CHÂTEAU POULET DU QUÉBEC LTÉE	RESTAURANTS D'ABITIBI INC. CHÂTEAU POULET DE QUÉBEC LTÉE MANRIEL LTÉE	1993 10 04	Rouyn-Noranda
3098-6160 LES FENÊTRES VIMAT INC.	LES FENÊTRES VIMAT INC. LES FENÊTRES VIMAT (RIVE-SUD) INC. LES FENÊTRES VIMAT MONTÉRÉGIE INC.	1993 10 01	Terrebonne
3097-7870 GARAND, DÉSY & ASS. INC.	GARAND, DÉSY & ASS. INC. 2961-8451 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Saint-Maurice
3097-8167 LES IMMEUBLES A & R PERRON INC.	LES IMMEUBLES A.R. PERRON INC. CENTRE NAUTIQUE ST-MARTIN INC.	1993 10 01	Chicoutimi
3097-8225 INDUSTRIES LYSTER INC.	2855-3428 QUÉBEC INC. INDUSTRIES LYSTER INC. LYSTER INDUSTRIES INC.	1993 10 01	Frontenac
3098-6434 PANNEAUX MASKI INC.	PANNEAUX MASKI INC. BOIS GERVAIS INC.	1993 10 01	Trois-Rivières
3097-8175 LA PÂTISSERIE DE GASCOGNE INC.	LA PÂTISSERIE DE GASCOGNE INC. 2160-4947 QUÉBEC INC.	1993 10 01	Montréal
3097-8183 SOCIÉTÉ DÉSORDY 1949 INC.	SOCIÉTÉ DÉSORDY 1949 INC. DÉVELOPPEMENT BROMONT INC.	1993 10 04	Longueuil
5414			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1641-9780 1641-9780 QUÉBEC INC.	1980 12 29	1993 09 29	du capital-actions
2414-5328 2414-5328 QUÉBEC INC.	1986 04 29	1993 10 13	du capital-actions
2637-4439 2637-4439 QUÉBEC INC.	1989 02 23	1993 09 28	de la dénomination sociale: LOURDE MACHINERIE ÉLECTRIQUE (1993) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2645-2797 2645-2797 QUÉBEC INC.	1989 04 27	1993 09 30	1) du capital-actions 2) des dispositions
2747-2232 2747-2232 QUÉBEC INC.	1990 01 11	1993 10 04	du district: Joliette
2752-9627 2752-9627 QUÉBEC INC.	1990 03 30	1993 10 01	du district: Joliette
2757-4748 2757-4748 QUÉBEC INC.	1990 06 04	1993 09 10	du district: Laval
2858-4936 2858-4936 QUÉBEC INC.	1991 05 30	1993 10 01	de la dénomination sociale: CITADIN IMMOBILIER INC.
2945-3578 2945-3578 QUÉBEC INC.	1991 11 20	1993 09 13	du district: Montréal
2948-6768 2948-6768 QUÉBEC INC.	1992 02 20	1993 10 14	de la dénomination sociale: GROUPE FORTBOIS INC.
2948-7576 2948-7576 QUÉBEC INC.	1992 02 24	1993 09 07	du district: Beauharnois
2953-8543 2953-8543 QUÉBEC INC.	1992 05 04	1993 09 29	de la dénomination sociale: A.C.M. COMPOSITES (1993) INC.
2956-1594 2956-1594 QUÉBEC INC.	1992 05 22	1993 09 29	1) de la dénomination sociale: GESTION J.E.G. LAPOINTE INC. 2) du district: Iberville
2957-0553 2957-0553 QUÉBEC INC.	1992 06 15	1993 10 01	du district: Longueuil
2967-2003 2967-2003 QUÉBEC INC.	1992 11 27	1993 10 12	de la dénomination sociale: FROMAGERIE DES ALPES INC.
2970-6140 2970-6140 QUÉBEC INC.	1993 02 26	1993 09 30	du district: Longueuil
2970-6397 2970-6397 QUÉBEC INC.	1993 02 26	1993 10 05	1) de la dénomination sociale: GESTION MARINARD LTÉE 2) du district: Gaspé
2973-6949 2973-6949 QUÉBEC INC.	1993 04 23	1993 10 08	1) de la dénomination sociale: GESTION 3e ÂGE VICTO INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2974-0438 2974-0438 QUÉBEC INC.	1993 04 16	1993 10 04	de la dénomination sociale: GESTION ANDRÉ BERNIER (1993) INC.
2974-1659 2974-1659 QUÉBEC INC.	1993 04 23	1993 10 04	1) de la dénomination sociale: DÉCORATION J'M INC. 2) du district: Québec
3087-2683 3087-2683 QUÉBEC INC.	1993 06 01	1993 10 07	1) de la dénomination sociale: TRANSIT HERA INC. 2) du district: Longueuil
3088-5669 3088-5669 QUÉBEC INC.	1993 04 23	1993 10 05	du district: Bonaventure
3088-6857 3088-6857 QUÉBEC INC.	1993 04 23	1993 10 05	de la dénomination sociale: ROGER LAROSE MUSIQUE INC.
3092-5481 3092-5481 QUÉBEC INC.	1993 07 07	1993 10 12	de la dénomination sociale: CONSTRUCTIONS PRÉLUDE INC.
3093-2149 3093-2149 QUÉBEC INC.	1993 06 21	1993 10 08	de la dénomination sociale: BELLECHASSE SANTÉ INTERNATIONAL INC. BELLECHASSE HEALTH CARE INTERNATIONAL INC.
3093-3618 3093-3618 QUÉBEC INC.	1993 07 05	1993 10 05	de la dénomination sociale: LE GROUPE MATEX INC.
3093-6942 3093-6942 QUÉBEC INC.	1993 07 14	1993 09 30	du district: Terrebonne
3093-8393 3093-8393 QUÉBEC INC.	1993 07 09	1993 10 04	de la dénomination sociale: GESTION VILLAGE ARCHIMÈDE LTÉE
3094-0084 3094-0084 QUÉBEC INC.	1993 08 05	1993 10 04	de la dénomination sociale: ANDRÉ BERNIER, ENTREPRENEUR FORESTIER (1993) INC.
3094-0142 3094-0142 QUÉBEC INC.		1993 09 29	1) du district: Baie-Comeau 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs minimum 1 maximum 7

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
3096-4134 3096-4134 QUÉBEC INC.	1983 08 31	1993 09 24	1) de la dénomination sociale: MÉCANIQUE FLEURIMONT INC. 2) du district: Saint-François
3096-6568 3096-6568 QUÉBEC INC.	1993 09 01	1993 09 15	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS BFL INC. BFL CONSTRUCTION INC.
3096-9893 3096-9893 QUÉBEC INC.	1993 09 14	1993 09 28	1) du district: Québec 2) du capital-actions
3097-2749 3097-2749 QUÉBEC INC.	1993 09 17	1993 09 30	de la dénomination sociale: GROUPE FINANCIER COURTEY INC.
2550-6205 AMECCI INC.	1988 03 24	1993 10 04	de la dénomination sociale: 2550-6205 QUÉBEC INC.
2159-4890 LES ASSURANCES JEAN-G. CAUCHON & ASSOCIÉS INC.	1983 08 29	1993 09 29	de la dénomination sociale: 2159-4890 QUÉBEC INC.
1645-2443 ATELIER D'USINAGE T.D. INC.	1980 06 10	1993 10 05	de la dénomination sociale: GESTION BERTRAND TAYLOR INC.
3092-5226 AUTOCAR NICOLE LACHANCE INC.	1993 07 02	1993 10 14	de la dénomination sociale: TANBEC INC.
2865-0638 AUX MILLE JOUETS INC.	1991 09 30	1993 10 01	de la dénomination sociale: COMPTOIR LAITIER PLUS INC.
2428-0935 A.C.M. COMPOSITES INC.	1987 01 09	1993 09 29	de la dénomination sociale: GESTION GAMADARE INC.
1285-6738 BAKERTALC INC.	1952 01 21	1993 09 30	du district: Bedford
3095-9480 LES BAS SARA LEE CANADA LTÉE	1993 08 13	1993 10 13	de la dénomination sociale: LES BAS SARA LEE CANADA LTÉE SARA LEE HOSIERY CANADA LTD.
2961-0839 B.B.H. GÉO-MANAGEMENT INC.	1992 09 01	1993 10 04	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2957-8564 CENTRE BIOLIGNE LAVAL-EST INC.	1992 07 07	1993 09 29	de la dénomination sociale: 2957-8564 QUÉBEC INC.
2435-1314 CENTRE DE RECHERCHES ET CONTRÔLES APPLIQUÉS À LA CONSTRUCTION (1986) INC.	1986 03 26	1993 09 30	1) de la dénomination sociale: CENTRE DE RECHERCHE ET DE CONTRÔLE APPLIQUÉ À LA CONSTRUCTION INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1364-9744 LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DE LA RIVE-SUD LIMITÉE	1948 08 02	1993 10 01	du capital-actions
2536-4605 CONSTRUCTION DANIEL BILODEAU INC.	1987 06 15	1993 10 05	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS BILODEAU, DESMARAIS & GRÉGOIRE INC.
1202-1671 CONSTRUCTION GEOFFROY INC.	1970 08 21	1993 12 31	de la dénomination sociale: 1202-1671 QUÉBEC INC.
1474-2266 CONSTRUCTION LAURENCE LTÉE		1993 10 04	1) de la dénomination sociale: 1474-2266 QUÉBEC INC. 2) du district: Laval 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 11
1108-8887 LA CORPORATION D'ACIER ALLIANCE	1956 09 26	1993 10 01	du capital-actions
2750-8571 LES DÉVELOPPEMENTS INDUSTRIELS J.P.R. INC.	1990 04 05	1993 10 08	de la dénomination sociale: GESTION JEAN-MICHEL TREMBLAY INC.
1137-9120 LES ÉDITIONS HRW LTÉE	1966 01 19	1993 09 30	de la dénomination sociale: LE GROUPE ÉDUCALIVRES INC. EDUCALIVRES GROUP INC.
2317-0046 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES D.H.L. ROBERVAL INC.	1985 02 21	1993 10 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
2317-4139 ENTREPRISES J. DUMAIS INC.	1985 03 01	1993 10 13	de la dénomination sociale: GESTION J. DUMAIS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1341-0998 ENTREPRISES LES TROIS TILLEULS INC.	1973 09 14	1993 09 30	1) de la dénomination sociale: HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS INC. 2) du capital-actions
2430-5542 LES ENTREPRISES MALUTE INC.	1987 02 16	1993 10 01	du district: Joliette
2330-5410 LES ENTREPRISES ROGER SÉNÉCHAL INC.	1985 11 15	1993 10 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
2866-8291 L'ÉQUIPE D'ENTRETIEN S.F.G. INC.	1991 10 09	1993 10 13	1) de la dénomination sociale: LES SURFACES JOPAT INC. 2) du capital-actions 3) des restrictions à l'activité 4) des dispositions
2539-7225 EXPLO FORÊT R.B. INC.	1987 10 07	1993 09 30	de la dénomination sociale: 2539-7225 QUÉBEC INC.
2972-1420 FERME ROGÉLINE INC.	1993 02 09	1993 10 04	du district: Trois-Rivières
2553-2581 FILTRE-EXPERT INC.	1988 05 31	1993 10 12	du capital-actions
2972-7856 GESTION C.C.D.S. INC.	1993 03 01	1993 10 08	de la dénomination sociale: RESTO C.C.D.S. INC.
2173-2995 GESTION JEAN THERRIEN INC.	1984 08 06	1993 10 14	du capital-actions
2314-5857 GESTION PIERRE PELLETIER INC.	1984 12 20	1993 10 15	du capital-actions
2736-6525 GILLES LAVIGUEUR INC.	1989 10 01	1993 10 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
2850-2326 GRAPHÉLEC INC.	1991 01 04	1993 10 15	de la dénomination sociale: COMMUNICATION VRAIIMAGE INC.
2967-0379 LE GROUPE D'INVESTISSEMENTS TANGUAY INC.	1992 12 11	1993 10 15	du capital-actions
1241-9677 GUILLEMETTE & FRÈRE LTÉE	1967 12 29	1993 09 30	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2529-8514 HUMAPRISE COURTIER EN GESTION D'ENTREPRISE INC.	1987 08 31	1993 09 28	de la dénomination sociale: HUMAPRISE SYSTÈME DE GESTION D'ENTREPRISE INC.
2954-7361 HYDRO-MASKA INC.	1992 06 08	1993 10 01	du district: Montréal
2317-4261 LES IMMEUBLES GI-MAR INC.	1985 03 01	1993 10 08	du district: Alma
3097-1881 LES IMMEUBLES ROUILLARD INC.	1993 09 15	1993 09 27	du capital-actions
2155-2005 IMPRIMERIE MARC VEILLEUX INC.	1983 05 06	1993 10 14	1) de la dénomination sociale: MARC VEILLEUX IMPRIMEUR INC. 2) du district: Longueuil
2731-2818 KINEAUBEC INC.	1989 06 22	1993 10 12	de la dénomination sociale: KINOBEK INC.
1853-9783 LAMB GUAY CRISTEL INC.	1982 01 11	1993 10 01	de la dénomination sociale: LAMB CRISTEL INC.
1849-1167 LECLERC MURPHY TREMBLAY LANDRY INC.	1981 07 21	1993 09 30	de la dénomination sociale: ASSURANCES LCB INC.
2164-5957 LOGICHOIX INC.	1983 12 29	1993 09 30	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1636-7757 L. & G. CLOUTIER INC.	1979 06 04	1993 10 15	1) du capital-actions 2) des dispositions
2868-7184 MAILLOTS CARAÏBES INC.	1991 11 14	1993 10 01	de la dénomination sociale: LOMBERIE EN VRAC R.C. INC.
2528-9067 MENUISERIE E.L. INC.	1987 08 05	1993 09 28	de la dénomination sociale: 2528-9067 QUÉBEC INC.
2846-1473 NAUTILUS-PRO INC.	1990 12 12	1993 09 29	de la dénomination sociale: 2846-1473 QUÉBEC INC.
1478-2650 PLACEMENTS A. LAJEUNESSE INC.	1977 05 31	1993 09 30	du capital-actions
1238-6363 PLACEMENTS B.G.L. INC.	1971 04 28	1993 10 01	de la dénomination sociale: OLY-LIGNES INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2169-4187 PLACEMENTS CHARLES GUÉRETTE INC.	1984 04 26	1993 10 14	du capital-actions
1262-8822 PLACEMENTS GHISLAINE RACICOT, LTÉE	1968 09 16	1993 10 05	du capital-actions
1354-9985 LES PLACEMENTS LANDRY LIMITÉE	1974 03 19	1993 09 29	du capital-actions
1277-6365 PLACEMENTS NICOLE RACICOT, LTÉE	1968 09 16	1993 10 05	du capital-actions
2415-2241 LES PLACEMENTS PRÉVOST & FELTEAU INC.	1986 04 11	1993 10 15	de la dénomination sociale: CENTRES DE FORMATION "LA PUCE SAVANTE" INC.
2551-2716 LES PLACEMENTS WELCH INC.	1988 04 26	1993 10 14	1) du capital-actions 2) des dispositions
2859-4067 PM STRATUS INC.	1991 06 19	1993 09 27	du district: Bedford
2418-7437 POMERLEAU-BOUYGUES INC.	1986 08 06	1993 10 12	de la dénomination sociale: 2418-7437 QUÉBEC INC.
2745-0899 LES PROMOTIONS D'EXPANSION FABIE INC.	1989 12 15	1993 10 01	de la dénomination sociale: LABORATOIRE COFRA INC.
2412-6054 QUINCAILLERIE PALMAROLLE INC.	1986 02 21	1993 09 29	1) du capital-actions 2) des dispositions
2967-7473 LES REVÊTEMENTS S.L.E.M.K. INC.	1992 12 11	1993 10 13	1) de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS S.L.E.M.K. INC. 2) du district: Montréal
2952-0756 RE/MAX SHERBROOKE J.G. INC.	1992 04 22	1993 09 29	de la dénomination sociale: IMMEUBLES JACQUES GRÉGOIRE COURTIER INC.
1114-2999 SALAISSON SUPRÊME INC.	1947 06 25	1993 09 30	de la dénomination sociale: 1114-2999 QUÉBEC INC.
1501-8583 SERVICE D'INFORMATIQUE JOLIETTE INC.	1976 01 22	1993 09 29	1) du capital-actions 2) des dispositions
1356-5007 SPORTS MONETTE INC.	1973 10 10	1993 09 30	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2845-8735 SYSTÈMES M31 INC.	1990 11 02	1993 10 14	du capital-actions
1256-3326 TEXEL INC.	1967 05 25	1993 10 14	du capital-actions
2970-0317 TISSEUR CONSEILS EN GESTION ET SYSTÈMES INC.	1993 02 16	1993 10 06	de la dénomination sociale: CONSEILS EN GESTION T.C.G.S. INC.
2315-9619 TRANSPORT C.P.L. INC.	1985 02 01	1993 09 29	du capital-actions
1470-2237 YVON BELLA VANCE INC.	1976 09 17	1993 09 30	1) du capital-actions 2) des dispositions
2637-8364 ZÉPHIRIN LAHAIE SOUDURE GÉNÉRALE INC.	1989 03 02	1993 10 12	du capital-actions

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

5415

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
3097-0313 A.A.A.A.A.A.A.A.A. RIVE-NORD EXTERMINATION INC.	Constitution	1993 09 13	1993 10 15

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

5416

Compagnies (Partie III) — Loi sur les**Lettres patentes**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3097-7524 ASSOCIATION DES POÈTES DU QUÉBEC INC.	1993 10 13	755, avenue Mont-Royal est, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3097-7573 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALET DE L'ÎLE PLATE	1993 10 15	45, rue de la Comtesse, Sorel
3097-7599 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU SENTIER DU PORTAGE	1993 10 15	125, du Portage, La Baie
3094-8814 ASSOCIATION DES SERVICES DE LOISIR EN INSTITUTION DE LA RÉGION 01	1993 10 14	800, avenue du Sanatorium, Mont-Joli
3098-0932 ASSOCIATION RÉGIONALE DE TAEKWONDO WTF DE QUÉBEC INC.	1993 10 15	750, Place Sorbonne, Charlesbourg
3097-8233 ASSOCIATION RETOUR JEUNESSE	1993 10 15	Faubourg Sagamic, 2655, du Royaume, Jonquière
3097-7482 AU COIN DU REPOS	1993 10 12	42, des Érables, Luceville
3097-7557 A.T.T.S.L. ASSOCIATION DES TECHNICIENNES EN TRAVAIL SOCIAL DES LAURENTIDES	1993 10 14	455, Fournier, Saint-Jérôme
3098-1641 CARNAVAL DE ROCK FOREST	1993 10 13	Rock Forest
3098-1633 CARREFOUR PROFESSIONNEL FAMILIAL (C.P.F.) INC.	1993 10 13	6805, boulevard des Roseraies, Anjou
3092-3874 CENTRE INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE JEUNESSE VILLERAY PETITE PATRIE	1993 10 15	6899, Papineau, app. 123, Montréal
3097-7516 CLUB DE HOCKEY LES BOULEDOGUES DE BAIE-TRINITÉ	1993 10 12	19 A, rue Therrien, Baie-Trinité
3098-1575 CLUB DE SKI LAURENTIEN INC.	1993 10 12	11499, Notre-Dame est, Montréal-Est
3097-7490 CLUB D'ENTREPRENEURES ET ENTREPRENEURS ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE JONQUIÈRE	1993 10 12	2505, rue St-Hubert, Jonquière
3097-7540 CLUB LIONS DE ST-RÉMI INC.	1993 10 13	Saint-Rémi
3097-7565 CLUB V.T.T. ST-CÔME INC.	1993 10 15	1273, rue Principale, Linière

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3097-7508 COMITÉ DE CITOYENS DE SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON	1993 10 12	25, Buteau, Saint-Étienne-de-Lauzon
3098-1849 COMITÉ DES CITOYENS DE VAL BÉLAIR	1993 10 12	1709, d'Iran, Val Bélaïr
3098-1724 LES DÉVELOPPEMENTS SOCIO-RÉCRÉATIFS DE LA BAIE (D.S.R.B.)	1993 10 14	834, route 138, Les Escoumins
3098-6459 ÉCOUTE-ACTION (CENTRE D'INTERVENTION)	1993 10 15	965, Lépine, Mont-Rolland
3099-5450 FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE MONTRÉAL	1993 10 13	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
3098-1716 FONDATION BIENVENUE QUÉBEC	1993 10 14	225, boulevard Charest est, bureau 107, Québec
3097-7532 GROUPE-RESSOURCE DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES DU PLATEAU MONT-ROYAL INC.	1993 10 13	2315, rue Rachel est, Montréal
3097-7581 HABITATIONS DES REQUÉRANTS ET REQUÉRANTES DE LAVAL (1993)	1993 10 15	Laval
3092-9368 INSTITUT DU QUÉBEC POUR LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN TOXICOMANIE	1993 10 15	4530, chemin de la Côte des Neiges, app. 708, Montréal
3097-7607 JARDIN SOUS LES PINS	1993 10 15	13475, 2 ^e Avenue est, Saint-Georges
3097-8142 LES POMPIERS VOLONTAIRES DE SAINTE-ANGÈLE- DE-MÉRICI	1993 10 14	23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici
3098-1765 REGROUPEMENT GRAPÉLEC	1993 10 14	1600, Surprenant, Brossard
3097-6237 UN FOYER POUR TOI	1993 10 12	65, rue Vigeant Laval

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Lettres patentes supplémentaires

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1235-3355 ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES INC.	1931 01 29	1993 10 12	1) des objets 2) des dispositions
1265-3242 ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE	1936 07 24	1993 10 12	de la dénomination sociale: LES HEBDOS DU QUÉBEC INC.
2971-8863 ASSOCIATION DES FAMILLES SUPINESE	1993 02 02	1993 10 12	de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES FAMILLES SUPINESI
2856-6073 LES ATELIERS D'ANIMATION ET DE JEUX LA LUCIOLE INC.	1981 05 02	1993 10 12	1) des objets
1359-7265 CENTRE DE JOUR ST-EUSTACHE INC.	1975 04 11	1993 10 12	1) de la dénomination sociale: AUX DOUX CALINS INC. 2) de la valeur des biens immobiliers
2422-9387 CLUB DE GOLF BEAUCEVILLE INC.	1986 12 11	1993 10 12	1) de la valeur des biens immobiliers
2962-5381 GARDERIE PICABOU	1992 09 14	1993 10 12	1) des objets 2) des dispositions
2537-8456 GROUPE ENTR'AMIES ET AMIS DE RIMOUSKI	1987 08 20	1993 10 14	des objets
2542-4045 LOGIS - 12 +	1988 03 24	1993 10 12	1) de la dénomination sociale: LOGIS 12+ 2) des objets
2163-0900 LA MAISON D'HÉBERGEMENT DE PABOS INC.	1984 02 20	1993 10 15	de la dénomination sociale: MAISON D'HÉBERGEMENT L'ORÉE DE PABOS INC.
1857-7460 SOCIÉTÉ DE GESTION DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES DE L'ÎLE NOTRE-DAME	1982 05 17	1993 10 14	des dispositions

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
2966-1394 CLUB DES PIONNIERS DU COMMANDEUR	ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES DE DESJARDINS, FÉDÉRATION DE QUÉBEC	1992 10 30

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

5419

Dissolution — Demandes de

1508-9055 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1508-9055 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 30 avril 1992

89394

Le secrétaire de la compagnie,
MAURICE ROY

2421-8422 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2421-8422 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ville-Marie, le 13 octobre 1993

89413

Le procureur de la compagnie,
BENOIT DROLET, notaire

2424-0376 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2424-0376 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 octobre 1993

89424

Le président,
JULIEN GAGNON

2430-7662 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2430-7662 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Métabetchouan, le 28 juin 1993

89414

Le président,
PIERRE FORTIN

2526-9853 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2526-9853 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ville-Marie, le 13 octobre 1993

89340

Le procureur de la compagnie,
BENOIT DROLET, notaire

2535-0059 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2535-0059 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 1^{er} septembre 1993

89416

Le président,
JEAN VANDAL

2621-6200 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2621-6200 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 22 octobre 1993

89422

Les procureurs de la compagnie,
JOLIN FOURNIER MORISSET

2623-3502 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2623-3502 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 23 septembre 1993

89305

Pour la compagnie,
EMILIO B. IMBRIGLIO, C.A.

2854-3361 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2854-3361 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 15 septembre 1993

89432

Le président,
JACQUES MOREAU

2744-5964 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2744-5964 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 27 septembre 1993

89306

Le président,
ANTONIO PIQUES

2854-7412 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2854-7412 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Louiseville, le 15 octobre 1993

89412

Le procureur de la compagnie,
BERNARD BÉLAND, notaire

2847-8873 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2847-8873 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 12 octobre 1993

89332

Le président,
RICHARD DENEALTE

2869-3190 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2869-3190 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Causapsal, le 13 octobre 1993

89419

Le président,
RICHARD FIRTH

2849-7824 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2849-7824 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 septembre 1993

89326

Le président,
LUCIEN GAUDREAU

2950-6995 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2950-6995 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 juillet 1993

89392

L'administrateur,
CHUNG YUEN LAM

2850-5220 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2850-5220 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 1^{er} octobre 1993

89396

Le président,
ALAIN BEAUDRY

3098-2045 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «3098-2045 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 22 octobre 1993

89420

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

**AGENCE PROVINCIALE (QUÉBEC) 1972 INC.
PROVINCIAL NEWS (QUÉBEC) 1972 INC.**

Prenez avis que la compagnie «AGENCE PROVINCIALE (QUÉBEC) 1972 INC. — PROVINCIAL NEWS (QUÉBEC) 1972 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 8 septembre 1993

89328

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

**ASSOCIATION DES PÊCHEURS
DE GROSSES-ROCHES INC.**

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE GROSSES-ROCHES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Matane, le 30 juillet 1993

89423

Les procureurs de la compagnie,
POIRIER & GAGNON, avocats

ATELIER DE THÉÂTRE FRANCE COLLARD INC.

Prenez avis que la compagnie «ATELIER DE THÉÂTRE FRANCE COLLARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 2 septembre 1993

89365

La présidente,
FRANCE COLLARD

**CENTRE D'INTERPRÉTATION FERROVIAIRE
DE CHARNY**

Prenez avis que la compagnie «CENTRE D'INTERPRÉTATION FERROVIAIRE DE CHARNY» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charny, le 14 octobre 1993

89319

Le procureur de la compagnie,
MICHEL HALLÉ

CLIK ÉLECTRONIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «CLIK ÉLECTRONIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 octobre 1993

89425

Le président,
JULIEN GAGNON

**CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE
DE BEAUPORT INC.**

Prenez avis que la compagnie «CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BEAUPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

89339

Le procureur de la compagnie,
MICHEL JOBIN

**COMITÉ DES LOISIRS DE
NOTRE-DAME-DE-L'ISLE-VERTE**

Prenez avis que la corporation «COMITÉ DES LOISIRS DE NOTRE-DAME-DE-L'ISLE-VERTE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Isle-Verte, le 18 octobre 1993

89331

La secrétaire-trésorière,
LUCILLE VIEN

**CONGRÉGATION DES MOINES ORTHODOXES
DE NOTRE-DAME-DE-LA-PASSION**

Prenez avis que la corporation «CONGRÉGATION DES MOINES ORTHODOXES DE NOTRE-DAME-DE-LA-PASSION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Toronto, le 13 octobre 1993

89314

Le supérieur,
PÈRE NICOLAS G. GIROUX

CONSTRUCTIONS CLOMA INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTIONS CLOMA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Hénédine, le 15 octobre 1993

89391

Le président,
CLERMONT BOUTIN

**CORPORATION LES RIVERAINS
DU ST-LAURENT INC.**

Prenez avis que la corporation «CORPORATION LES RIVERAINS DU ST-LAURENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lanoraie, le 14 octobre 1993

89317

Le trésorier,
FRANÇOIS LAMARCHE

DANASYMA INC.

Prenez avis que la compagnie «DANASYMA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 13 octobre 1993

89324

Le procureur de la compagnie,
ROBERT GAGNON, *notaire*

F. BLEAU ET FILS LTÉE

Prenez avis que la compagnie «F. BLEAU ET FILS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Anjou, le 12 octobre 1993

89310

La présidente,
MICHÈLE VALOIS

DEMUYSÈRE CONSEIL INC.

Prenez avis que la compagnie «DEMUYSÈRE CONSEIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Salle, le 20 octobre 1993

89401

La présidente,
MARIANNE DEMUYSÈRE

GARAGE MICHEL GIGUÈRE INC.

Prenez avis que la compagnie «GARAGE MICHEL GIGUÈRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Ferdinand, le 28 septembre 1993

89307

Le président,
MICHEL GIGUÈRE

DÉVELOPPEMENT LORETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉVELOPPEMENT LORETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 octobre 1993

89393

Le procureur de la compagnie,
DAVID LITNER, C.R.

GESTION MAURICE HÉNAULT INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION MAURICE HÉNAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boucherville, le 8 septembre 1993

89428

Le président,
MAURICE HÉNAULT

**DISTRIBUTION JALBERT INC.
JALBERT DISTRIBUTION INC.**

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION JALBERT INC. — JALBERT DISTRIBUTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 8 septembre 1993

89329

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

GESTION PRIVÉE LORIFRAN INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION PRIVÉE LORIFRAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Thérèse, le 30 octobre 1993

89315

L'administrateur,
FRANÇOIS GUILLEMETTE

DOMAINE AUTOROUTE 170 INC.

Prenez avis que la compagnie «DOMAINE AUTOROUTE 170 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 24 septembre 1993

89333

Le secrétaire-trésorier,
J.A. LAFLAMME

GESTION RÉJEAN GODMER INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION RÉJEAN GODMER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 12 octobre 1993

89430

Le procureur de la compagnie,
CHARLES DUGUAY, *notaire*

**GESTION RITA DUFOUR ET
VINCENT LAURIN INC.**

Prenez avis que la compagnie «GESTION RITA DUFOUR ET VINCENT LAURIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Baie-Saint-Paul, le 18 octobre 1993

89431

La présidente,
RITA DUFOUR

GRAPHIQUE FÉDÉRAL LTÉE

Prenez avis que la compagnie «GRAPHIQUE FÉDÉRAL LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 octobre 1993

89426

Le président,
JULIEN GAGNON

**HUAYUE (CANADA) COMMERCE
INTERNATIONAL LTD**

Prenez avis que la compagnie «HUAYUE (CANADA) COMMERCE INTERNATIONAL LTD» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 octobre 1993

89418

Le vice-président,
LIZHOU SUN

INSTALLATIONS COMMERCIALES R & V INC.

Prenez avis que la compagnie «INSTALLATIONS COMMERCIALES R & V INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Prairie, le 27 septembre 1993

89322

Pour la compagnie,
LAVIGNE CODERRE ET ASSOCIÉS, C.A.

LA BOUTIQUE FIGURA INC.

Prenez avis que la compagnie «LA BOUTIQUE FIGURA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 14 octobre 1993

89395

La présidente,
MONIQUE WOODS POULIN

LA MARCHANDISE ROYALE INC.

Prenez avis que la compagnie «LA MARCHANDISE ROYALE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 octobre 1993

89397

Le président,
SEYMOUR SAMBERG

LAVAGE CHENIER INC.

Prenez avis que la compagnie «LAVAGE CHENIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 13 octobre 1993

89304

Le président,
ANDRÉ LAFORCE

LE BOURG LAITIER INC.

Prenez avis que la compagnie «LE BOURG LAITIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 8 septembre 1993

89312

Le secrétaire-trésorier,
PIERRE NORMANDEAU

**LES AUTOMOBILES GRIGNON,
DÉSORMEAUX INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES AUTOMOBILES GRIGNON, DÉSORMEAUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 1^{er} octobre 1993

89335

Le secrétaire de la compagnie,
GILBERT GRIGNON

LES ENTREPRISES GAGNÉ-ROUSSEAU LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES GAGNÉ-ROUSSEAU LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 8 octobre 1993

89311

Le président,
ROCH ROUSSEAU

LES ENTREPRISES J.A.H.R. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES J.A.H.R. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 25 octobre 1993

89399

Le procureur de la compagnie,
ANNIE DUROCHER, notaire

LES ÉQUIPEMENTS M. & M. INC.

Prenez avis que la corporation «LES ÉQUIPEMENTS M. & M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Grand-Mère, le 20 octobre 1993

89336

Le procureur de la corporation,
FRANÇOIS M. DOSTALER

LES EXCAVATIONS D.G. ET FILS LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES EXCAVATIONS D.G. ET FILS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ville-Marie, le 13 octobre 1993

89342

Le procureur de la compagnie,
BENOIT DROLET, notaire

**LES GESTIONS ET PLACEMENTS
MONTRÉAL-MÉTRO INC.**

Prenez avis que la compagnie «LES GESTIONS ET PLACEMENTS MONTRÉAL-MÉTRO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 12 octobre 1993

89309

Le président,
CLAUDE BOULANGER

LES INVESTISSEMENTS DAVANN INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS DAVANN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 15 octobre 1993

89313

Le président,
BENOIT GUÉRIN

**LES INVESTISSEMENTS SERRON LTÉE
SERRON INVESTMENTS LTD.**

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS SERRON LTÉE — SERRON INVESTMENTS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 octobre 1993

89338

Les procureurs de la compagnie,
LAPIN POLISUK MAUER

LES NOUVEAUTÉS GÉNIDÉE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES NOUVEAUTÉS GÉNIDÉE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 13 octobre 1993

89303

Le procureur de la compagnie,
ROBERT GAGNON, notaire

**LES PLACEMENTS PICARDIE LTÉE
PICARDIE HOLDINGS LTD.**

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS PICARDIE LTÉE — PICARDIE HOLDINGS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 octobre 1993

89337

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN BLAIKIE

LES PRODUCTIONS TÉLÉ-SCRIPT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS TÉLÉ-SCRIPT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 octobre 1993

89320

L'administrateur,
BERNARD DAGENAI

LES SYSTÈMES INTÉRIEURS R. BOUDREAU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES SYSTÈMES INTÉRIEURS R. BOUDREAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-au-Saumon, le 6 octobre 1993

89308

Le président,
RAYMOND BOUDREAU

LIBRE SERVICE HÉLÈNE LEMIEUX INC.

Prenez avis que la compagnie «LIBRE SERVICE HÉLÈNE LEMIEUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Julie, le 14 octobre 1993

89316

La présidente,
HÉLÈNE LEMIEUX

PANNEAUX ATLAS INC.

Prenez avis que la compagnie «PANNEAUX ATLAS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 octobre 1993

89427

Le président,
JULIEN GAGNON

LUCIEN WATIER INC.

Prenez avis que la compagnie «LUCIEN WATIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 16 septembre 1993

89302

Le procureur de la compagnie,
PIERRE ALARIE, notaire

PIETRO CONTARINI INC.

Prenez avis que la compagnie «PIETRO CONTARINI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 octobre 1993

89417

Le président,
PIETRO CONTARINI

MARIE-FRANÇOISE CENTRE DE BEAUTÉ INC

Prenez avis que la compagnie «MARIE-FRANÇOISE CENTRE DE BEAUTÉ INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 31 août 1993

89429

La présidente,
MARIE-FRANÇOISE DION

POLY-MEUBLES INC.

Prenez avis que la compagnie «POLY-MEUBLES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 14 octobre 1993

89323

Le procureur de la compagnie,
GUY GAGNON, notaire

MULTI-SERVICES J.Y. LACASSE INC.

Prenez avis que la compagnie «MULTI-SERVICES J.Y. LACASSE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ville-Marie, le 13 octobre 1993

89341

Le procureur de la compagnie,
BENOIT DROLET, notaire

QUINCAILLERIE L.G.L. INC.

Prenez avis que la compagnie «QUINCAILLERIE L.G.L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 23 septembre 1993

89321

Pour la compagnie,
EMILIO B. IMBRIGLIO, C.A.

OASIS INTERNATIONALE INC.

Prenez avis que la compagnie «OASIS INTERNATIONALE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 août 1993

89344

Le président,
STEPHEN STARKE

RESTAURANT ANGKORWAT INC.

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT ANGKORWAT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 septembre 1993

89343

Le président,
MENG TAING

R.D.O. EXPERTS-CONSEILS INC.

Prenez avis que la compagnie «R.D.O. EXPERTS-CONSEILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 octobre 1993

89400

Le secrétaire-trésorier,
KAZIMIR OLECHNOWICZ

RO-MAT INC

Prenez avis que la compagnie «RO-MAT INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Iberville, le 14 octobre 1993

89318

Pour la compagnie,
ISABELLE DESRANLEAU

SERVICES AUTOMATIQUES R.S. INC

Prenez avis que la compagnie «SERVICES AUTOMATIQUES R.S. INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rimouski, le 20 octobre 1993

89421

Le procureur de la compagnie,
MARC ROSS, *notaire*

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DES AMIS (S.E.A) INC

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DES AMIS (S.E.A) INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 septembre 1993

89330

Le président,
EXTRÊME SIMÉON

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INDUSTRIA INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INDUSTRIA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

McMasterville, le 18 octobre 1993

89390

Le président,
PIERRE JARRY

SYSTÈME INTÉRIEUR T.J. INC.

Prenez avis que la compagnie «SYSTÈME INTÉRIEUR T.J. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 18 octobre 1993

89415

Le procureur de la compagnie,
HERVÉ MATTE, *avocat*

TAMAZ FRÈRES IMPORTATION INC.

Prenez avis que la compagnie «TAMAZ FRÈRES IMPORTATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 octobre 1993

89398

Le président,
MICHEL TAMAZ

VENTES J.D.R. INC.

Prenez avis que la compagnie «VENTES J.D.R. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pabos, le 13 octobre 1993

89325

Le président,
J. DANIEL ROACHE

VENTILATION CENTRALE M.G.L. INC.

Prenez avis que la compagnie «VENTILATION CENTRALE M.G.L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pierrefonds, le 12 octobre 1993

89334

Le président,
MARCEL LEDOUX

**VÊTEMENTS DE SPORT NOUVELLE ÎLE INC.
NEW ISLAND SPORTSWEAR INC.**

Prenez avis que la compagnie «VÊTEMENTS DE SPORT NOUVELLE ÎLE INC. — NEW ISLAND SPORTSWEAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 septembre 1993

89327

Le président,
VASILIKI PANOUSSOS

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
2904-2637 GESTION DE PLACEMENTS GIC LTÉE	1993 10 01	de l'agent principal et son adresse à: Monsieur Peter Kefalas, 852, Place Simon, Saint-Laurent de la principale place d'affaires à: 1, Place Ville Marie, bureau 2315, Montréal
5420		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
3149-7563 * COMAIR, INC.	1993 08 20	MM. Ogilvy, Renault, 1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal	1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal
2981-6113 * CORPORATION INTRAWEST	1993 10 13	M. Roger McCarthy, 3005, chemin Principal, Mont-Tremblant	3005, chemin Principal, Mont-Tremblant
3154-7789 ** SNAVELY INTERNATIONAL INC.	1993 10 12	M. R.J. Mistick, 79, rue Principale, Davidson	79, rue Principale, Davidson

5421

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis, conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), qu'il a décidé, en date du 20 octobre 1993, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 19 avril 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Un territoire situé en front de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, dans la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, comprenant la partie de la rivière Gatineau et des îles, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la rive nord-est de la rivière Gatineau et de la ligne séparative des cantons de Cameron et de Kensington; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: le prolongement de ladite ligne séparative de cantons en passant au sud du lot 1B du rang 1 du cadastre du canton de Kensington et au nord de l'île G du cadastre du canton de Cameron, jusqu'à la ligne médiane de la rivière Gatineau; ladite ligne médiane en descendant le cours de la rivière et en contournant par l'ouest les îles faisant partie du cadastre du canton de Cameron jusqu'à une ligne passant à mi-distance entre la rive sud des îles M et Dc et la rive nord de l'île C du cadastre dudit canton; ladite ligne passant à mi-distance, la ligne passant à mi-distance entre la rive est de la rivière Gatineau et la rive est de l'île Dc dudit cadastre jusqu'au prolongement de la ligne médiane de la décharge du Grand lac Rond (lac Roddick ou au Rat); ledit prolongement jusqu'à la rive est de la rivière Gatineau; enfin, ladite rive est en remontant le cours de la rivière jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 19 avril 1993

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

T-71

5425

Paroisse de Saint-Louis

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis, conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), qu'il a décidé, en date du 20 octobre 1993, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la paroisse de Saint-Louis.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 15 mars 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,*
CLAUDE RYAN

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES MUNICIPALES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA PAROISSE DE SAINT-LOUIS, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

Un territoire situé en front de la paroisse de Saint-Louis, dans la municipalité régionale de comté des Maskoutains, comprenant la partie de la rivière Yamaska renfermée dans les deux périmètres ci-après décrits, à savoir:

Premier périmètre

Partant du point de rencontre de la ligne nord-est du lot 583 du cadastre de la paroisse de Saint-Aimé et de la rive ouest de la rivière Yamaska; de là, successivement, les lignes suivantes: le prolongement de ladite ligne nord-est jusqu'à la ligne médiane de ladite rivière; ladite ligne médiane en allant vers le sud et en passant à l'ouest de l'île situé en front du lot 19 du cadastre de la paroisse de Saint-Marcel jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest du lot 208 du cadastre de la paroisse de Saint-Louis; ledit prolongement jusqu'à la rive ouest de la rivière Yamaska; enfin, ladite rive ouest en allant vers le nord jusqu'au point de départ;

Deuxième périmètre

Partant du point de rencontre de la ligne sud-est du lot 254 du cadastre de la paroisse de Saint-Louis et de la rive ouest de la rivière Yamaska; de là, successivement, les lignes suivantes: vers le nord-est, le prolongement de ladite ligne sud-est jusqu'à la ligne médiane de la rivière Yamaska; la ligne médiane de ladite rivière en allant vers le nord jusqu'au prolongement de la ligne sud-est du lot 257 du cadastre de la paroisse de Saint-Louis; ledit prolongement vers le sud-ouest jusqu'à la rive ouest de la rivière Yamaska; enfin, la rive ouest de ladite rivière en allant vers le sud jusqu'au point de départ.

Lesquels périmètres définissent le territoire aquatique proposé pour la paroisse de Saint-Louis.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 15 mars 1993

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

L-127

5425

**Projet de loi d'intérêt privé
— Avis de présentation d'un**

**Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges
Ville de Dorion
Ville de Hudson**

Avis public est, par les présentes, donné que la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, la ville de Dorion et la ville de Hudson présenteront au Parlement du Québec un projet de loi d'intérêt privé ayant notamment pour objet:

1. De permettre à la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges d'établir une Cour municipale commune ou régionale par la conversion de la Cour municipale de la ville de Dorion;

2. De permettre l'intégration de la Cour municipale de la ville de Hudson et, le cas échéant, des Cours municipales des autres municipalités dont le territoire fait partie de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, à cette Cour municipale régionale.

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice André-Laurendeau, 1050, rue Saint-Augustin, Québec (QC), J1R 5A4.

Montréal, le 26 octobre 1993

89434

Les procureurs des requérantes,
BÉLANGER SAUVÉ, *avocats*

Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes

Avis public est, par les présentes, donné que la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes s'adressera au Parlement du Québec, à la présente session, pour l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé portant sur les objets suivants:

1. de permettre à la Régie d'exproprier des immeubles qui ont ou qui pourraient avoir été acquis, expropriés ou réservés par une corporation municipale locale ou régionale;

2. de permettre à la Régie d'établir et d'exiger de ses usagers un tarif pour ses services;

3. de permettre à la Régie de conclure, par simple résolution et sans aucune autre formalité, des arrangements particuliers avec ses usagers quant aux services fournis et à la rémunération exigible nonobstant l'existence d'un tarif;

4. de ratifier le tarif de la Régie établi en vertu de la résolution numéro 9-12-90 et maintenu par les résolutions 08-10-91, 10-09-92 et 15-09-93;

5. d'abroger la Loi concernant le Comité d'enfouissement sanitaire d'Argenteuil-Deux-Montagnes (1989, c. 102) et l'article 6 de la Loi concernant le Comité d'enfouissement sanitaire d'Argenteuil-Deux-Montagnes (1987, c. 134);

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur le projet de loi d'intérêt privé doit en informer la Direction de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice Honoré-Mercier, 1025, rue Saint-Augustin, bureau 2.68, Québec (Qc), G1A 1A3.

Lachute, le 13 septembre 1993

Les procureurs de la Régie intermunicipale
Argenteuil-Deux-Montagnes,
HÉBERT DENAULT

89362

Ville de Salaberry-de-Valleyfield Paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Salaberry-de-Valleyfield et la paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka présenteront au Parlement du Québec un projet de loi d'intérêt privé ayant notamment pour objet:

1. De leur permettre de négocier un accord sur le partage de l'actif et du passif relatifs à la partie du territoire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield visée par l'annexion décrétée par le règlement numéro 18-86 de la paroisse de Saint-Stanislas-de-Kostka;

2. De rendre applicables à cet accord, compte tenu des adaptations nécessaires, les articles 154 à 160 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9).

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice André-Laurendeau, 1050, rue Saint-Augustin, Québec (QC), J1R 5A4.

Montréal, le 26 octobre 1993

89433

Les procureurs des requérantes,
BÉLANGER SAUVÉ, *avocats*

Ville de Waterloo

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Waterloo présentera au Parlement du Québec un projet de loi d'intérêt privé pour les fins suivantes:

— Soustraire du parc industriel créé par le règlement 90-531 et longeant l'autoroute des Cantons de l'Est une superficie de 25,5 hectares.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Waterloo, le 2 juillet 1993

89437

La greffière adjointe,
DENYSE BÉLANGER

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiées conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q., 1981, c. A-29, r. 1).

La liste cumulative par région des noms et adresses d'affaires de tous ces professionnels de la santé a été publiée dans l'édition du 9 janvier 1993.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Dentistes		
<i>Région de Québec</i>		
Baillargeon, Isabelle, 8165, 1 ^{re} Avenue, Charlesbourg, QC, G1K 4B8	93 09 18	
Pérusse, Renald, École de médecine dentaire, Université Laval, Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	92 11 29	93 01 12
	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Professionnels non participants		
Dentistes		
<i>Région de Québec</i>		
Jean, Paul, École de médecine dentaire, Université Laval, Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	79 03 08	93 07 05
Pérusse, Renald, École de médecine dentaire, Université Laval, Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	93 01 13	
<i>Région de Montréal</i>		
Asselin, Raymond, 1005, boulevard du Séminaire Nord, appartement 104, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3A 1R7	74 08 17	93 01 25
Drouin, Roger, 6200, boulevard Taschereau, appartement 200, Brossard, QC, J4W 1M7	93 08 12	
Harasymowycz, George J., 6565, boulevard l'Assomption, Montréal, QC, H1T 2N2	80 10 15	93 02 12
Lalande, Jacques, 12369, Grenet, Montréal, QC, H4J 2K1	78 11 15	93 04 14
Saint-Pierre, Maurice Jr, 956, Bergeron, Sainte-Thérèse, QC, J7E 5E9	93 08 12	
Soulières, Carmel, 6953, boulevard de l'Assomption, Montréal, QC, H1S 2C9	93 08 01	
Shildkraut, Madelaine, 1157, Saint-Aubin, Montréal, QC, H4R 1T3	93 10 24	
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
D'Annunzio, Mario J., 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	93 05 17	93 05 23
Guillemette, Michel, 1029, Niçaise, C.P. 355, Repentigny, QC, J6A 7C6	86 09 05	93 06 29
<i>Région des Cantons de l'Est</i>		
Gélinas, France, 255, Howard, Sherbrooke, QC, J1J 3K6	93 09 26	93 10 25
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Buller, Albert, 3555, chemin Côte-des-Neiges, appartement 1615, Montréal, QC, H3H 1V2	70 12 01	93 07 11

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
2635-8077 2635-8077 QUÉBEC INC.	1993 10 05	Aucune
1244-7264 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALET DU LAC DOCTEUR INC.	1993 10 05	Aucune
1628-1511 LE CENTRE COMMUNAUTAIRE-HORIZON 3IÈME ÂGE CHICOUTIMI-NORD	1993 10 06	Aucune
1287-8625 CLUB L'ANDALOUSIE INC.	1993 10 05	Aucune
2316-8685 EFFET V	1993 10 05	Aucune
2429-5875 GREENWICH CONSTRUCTION INC.	1993 10 06	Aucune
2417-1654 INVESTISSEMENTS L.J.C. INC.	1993 10 05	Aucune
2632-7296 REMORQUAGE PJ INC.	1993 10 05	Aucune

5422

La ministre déléguée aux finances,
LOUISE ROBIC

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

Médicaments qui peuvent être utilisés dans un établissement

LES CENTRES JEUNESSE DE QUÉBEC: LE CENTRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives (1991, c. 42), il a délivré des lettres patentes supplémentaires, en date du 13 octobre 1993, à la corporation «CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC», changeant son nom en celui de «LES CENTRES JEUNESSE DE QUÉBEC: LE CENTRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE», et ayant comme objet d'exploiter le centre suivant: «un centre de protection de l'enfance et la jeunesse».

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1336-2447

5424

Ventes par shérif

Bale-Coméau

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000106-935
S. 650-18-000007-934

LOGISCO INC., partie demanderesse, contre **LES ENTREPRISES H.L. P. INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège sociale au 521, 6^e Avenue, Saint-Georges de Beauce, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

« Un immeuble situé dans la ville de Port-Cartier, connu et désigné comme étant les lots numéros trois cent quatre-vingt-un, trois cent quatre-vingt-trois, trois cent quatre-vingt-cinq, trois cent quatre-vingt-six, trois cent quatre-vingt-sept et trois cent quatre-vingt-huit (lots 381, 383, 385, 386, 387 et 388) du cadastre rénové du canton de Babel, division d'enregistrement de Saguenay.

Tel que le tout se trouve présentement avec le centre commercial y érigé, circonstances et dépendances.

Sujet aux servitudes actives et passives suivant titres enregistrés. »

Conformément à l'article 688 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 717 168,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25 % de l'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, 71, avenue Mance à Baie-Comeau, le SEIZIÈME jour de décembre 1993 à DIX heures.

Baie-Comeau, le 6 novembre 1993

L'officier du shérif,
BERNARD LEVESQUE

Bernard Lévesque & Associés
7, avenue Franquelin
Case postale 144
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 2G9

89358

Iberville

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
Nos 755-18-000011-933
755-05-000026-938

GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION DU CANADA LIMITÉE, partie demanderesse, contre GESTION JACQUES DESJARDINS INC., et JACQUES DESJARDINS, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saint-Jean, mis en cause.

Désignation

« Un immeuble ayant front sur la rue Laberge en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, division d'enregistrement de Saint-Jean, connu et désigné comme étant une partie du lot cent de la subdivision officielle du lot originaire quatre-vingt-deux (ptie 82-100) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jean, étant bornée à l'est par le lot 82-2, étant la rue Laberge; au sud par le lot 82-1, étant la rue Laberge; à l'ouest par le lot 82-106 et au nord par une partie du lot 82-95 et mesurant trente-neuf mètres et soixante-deux centimètres (39,62 m) dans sa ligne est, suivant un arc de cercle ayant un rayon de mil cent vingt-cinq mètres et quatre-vingt-treize centimètres (1 125,93 m); quatre-vingt-quatorze mètres et sept centimètres (94,07 m) dans sa ligne sud; quarante-huit mètres et quarante et un centimètres (48,41 m) dans sa ligne ouest et quatre-vingt-quatorze mètres et cinquante-huit centimètres (94,58 m) dans sa ligne nord; contenant en superficie quatre mille cent quarante-quatre mètres carrés et sept dixièmes de mètre carré (4 144,7 m²).

Avec le bâtiment dessus érigé, portant le numéro 365, rue Laberge en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Sujet à une servitude d'utilités publiques enregistrée audit bureau d'enregistrement sous le numéro 119835. »

Évaluation uniformisée: 313 434,00 \$.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 78 358,50 \$, compte tenu du facteur établi pour le rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean-sur-Richelieu, au 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, le SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
SUZIE BERTEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 4 octobre 1993

89407

Joliette

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-05-000735-939
705-18-000098-935

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE JOLIETTE, partie demanderesse, contre CHRISTIANE LAGACÉ, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Joliette, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent quatre (lot 504-5) du cadastre officiel de la ville de Joliette, division d'enregistrement de Joliette; contenant en superficie sept cent soixante-dix mètres carrés et vingt-six centièmes (770,26 m²).

Avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances, portant les numéros d'immeuble 949 et 951, rue Piette à Joliette.

Avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes inhérentes audit immeuble. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 24 025,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

L'immeuble sera vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 450, rue Saint-Louis, Joliette, le TREIZIÈME jour de JANVIER 1994 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
CAROLE HOULD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 18 octobre 1993

89352

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-02-000701-938
705-18-000101-937

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, partie demanderesse, contre **PIERRE COULOMBE**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

« Un terrain situé sur la rue Deshaies à Notre-Dame-des-Prairies, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-neuf de la subdivision du lot originaire numéro cent soixante-dix (170-29) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette; ledit emplacement contenant une superficie de six mille quatre cent quatre-vingt-six pieds carrés (6 486 pi²).

Avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 1 950,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

L'immeuble sera vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 450, rue Saint-Louis, Joliette, le TRENTEIÈME jour de JANVIER 1994 à DOUZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
CAROLE HOULD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 18 octobre 1993

89351

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-02-000901-926
705-18-000100-939

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉNON, partie demanderesse, contre **DAME SUZETTE DESLOGES**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

« Un terrain situé en la municipalité de Saint-Zénon dans le comté de Berthier, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro douze A (P.12A) dans le rang Cinq, au cadastre officiel du canton de Provost, mesurant cent pieds de largeur en front sur un chemin privé de passage communiquant avec le chemin public et la même

largeur en arrière par environ deux cent trente et un pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins quant à la profondeur.

L'immeuble est borné comme suit: à un bout, au sud-est, par ledit chemin privé; à l'autre bout, au nord-ouest et d'un côté, au sud-ouest, par autres parties dudit lot no 12A, restant la propriété de Mme Yvonne Gadoury ou représentants; et de l'autre côté, au nord-est, par la partie du lot no 12A, appartenant à M. Édouard Bastin ou représentants. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 832,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

L'immeuble sera vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180, rue Champlain, Berthierville, le DOUZIÈME jour de JANVIER 1994 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
CAROLE HOULD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 18 octobre 1993

89353

Kamouraska

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
Nos 250-05-000169-862
250-18-000014-939

CAISSE POPULAIRE DE CABANO, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et faisant affaires au 103, rue Commerciale, Cabano, QC, G0L 1E0, partie demanderesse, contre **BOIS CALDWELL LTÉE**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 18, rue Ernest à Cabano, QC, G0L 1E0, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, QC, G5R 3V3, mis en cause.

Description de l'immeuble

« Une bâtisse-entrepôt située à Cabano, sur un terrain loué de Fiducie du Québec, représentée par Les Immeubles Bérubé Inc., avec tous droits de location sur un terrain pouvant être décrit comme suit:

Une parcelle de terrain située à Cabano, connue et désignée comme faisant partie de la subdivision seize du lot originaire dix (ptie 10-16) et comme faisant partie de la subdivision soixante et onze du lot originaire huit (ptie 8-71) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha! pour la partie révisée comprise dans les limites de la ville de Cabano, division d'enregistrement de Témiscouata, mesurant environ quatre cent trente-sept pieds (437 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest par toute la profondeur à cet endroit entre un ruisseau et le terrain de chemin

de fer; borné au nord-est à un ruisseau, au sud-ouest au chemin de fer, au nord-ouest au résidu desdits lots demeurant sous l'occupation de M. Jean-Philippe Émond et au sud-est au terrain de Les Immeubles Bérubé Inc. Le côté nord-ouest dudit terrain, étant distant de six pieds et demi (6 1/2 pi) du mur nord-ouest de l'entrepôt présentement y érigé.

Avec et y compris toute servitude active et passive et notamment le droit de passage grevant et bénéficiant audit immeuble tel que constitué dans le titre d'acquisition de l'emprunteur et de ses auteurs.

Avec et y compris tous accessoires et équipements fixés à l'immeuble ci-haut et pouvant être considérés comme immeubles par destination.»

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 3 380,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, QC, le JEUDI NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 19 octobre 1993

89357

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-015826-918
500-18-000392-929

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), avec siège social au 600, de la Gauchetière Ouest à Montréal, dit district, partie demanderesse, contre JEAN PIERRE GERVAIS et FRANCINE BRODEUR, tous deux résidant et domiciliés au 2338, rue Chapleau, ville et district de Montréal, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Yvette-Naubert à ville d'Anjou, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent quatre-vingt-un de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent dix-sept (417-681), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées, notamment celle portant le numéro 9270 de ladite rue Yvette-Naubert à ville d'Anjou.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment sujet aux servitudes suivantes:

— à une servitude de passage, drainage et écoulement des eaux enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3530476;

— à une servitude de vues enregistrée audit bureau sous le numéro 3548987;

— à un règlement de poteau d'éclairage et d'antenne de télévision.»

La mise à prix est fixée à 27 500,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 18 octobre 1993

89403

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-010596-920
500-18-000233-933

BANQUE ROYALE DU CANADA, partie demanderesse, contre DAVID WONG et BETTY WONG, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la ville de Montréal, au coin du boulevard Saint-Laurent et de la rue Clark, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Montréal, quartier Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal et composé comme suit:

1) Une partie du lot six cent onze (ptie 611) mesurant trente pieds et un dixième de pied (30,1 pi) dans sa ligne nord-est le long du boulevard Saint-Laurent, cinquante-quatre pieds et six dixièmes de pied (54,6 pi) dans sa ligne sud-est, un pied (1 pi) dans sa ligne nord-est le long d'une autre partie du lot six cent onze (611), cinquante-huit pieds (58 pi) conformément au cadastre et cinquante-huit pieds et un dixième de pied (58,1 pi) selon l'occupation dans sa ligne sud-est le long du lot 612-1 décrit ci-après,

trente-deux pieds et cinq dixièmes de pied (32,5 pi) dans sa ligne sud-ouest et cent douze pieds et cinquante-six centièmes de pied (112,56 pi) dans sa ligne nord-ouest, contenant une superficie de trois mille cinq cent cinquante-cinq pieds carrés (3 555 pi²) et borné comme suit: vers le nord-est par le boulevard Saint-Laurent, d'une autre partie du lot six cent onze (611), vers le sud-est et le nord-est par une autre partie du lot six cent onze (611), vers le sud-est par le lot 612-1 décrit ci-après, vers le sud-ouest par la rue Clark (sans no.cadastral) et vers le nord-ouest par le lot 609 et par partie du lot 610.

2) Le lot un de la subdivision officielle du lot originaire six cent douze (612-1) mesurant vingt-deux pieds (22 pi) en largeur par cinquante-huit pieds (58 pi) en profondeur.

Avec une bâtisse de quatre (4) étages y érigée portant les numéros d'immeuble 1106, 1108, boulevard Saint-Laurent et 1115-1117, rue Clark et le mur nord-ouest et le mur sud-est sur une profondeur de cinquante-quatre pieds et six dixièmes de pied (54,6 pi) étant mitoyen avec les immeubles voisins.

Tel que le tout subsiste avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non, et avec une servitude perpétuelle de passage dans et sur une parcelle de terrain adjacent au côté sud-est du lot 612-1, mesurant huit pieds (8 pi) de largeur par cinquante-huit pieds (58 pi) de profondeur conformément au cadastre et cinquante-sept pieds (57 pi) selon les titres de propriété, avec tous les droits, titres et intérêts que l'emprunteur peut avoir sur ladite parcelle étant une partie non subdivisée du lot 612 dudit cadastre telle que créée en vertu du testament de Joseph Daniel Vallée enregistré le 29 septembre 1870 sous le numéro 59426 G.H.R.

Le tout tel qu'indiqué au plan numéro D-6634 référence 8902-09 annexé à un certificat de localisation préparé par François C. Arcand, arpenteur-géomètre, en date du 20 janvier 1989, que l'emprunteur déclare être exact, la propriété étant dans le même état et ayant les mêmes ouvertures, largeur et profondeur excepté en ce qui concerne quatre (4) fenêtres sur la limite nord-ouest du lot 611 qui ont été bloquées.»

La mise à prix est fixée à 500 000,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le QUATORZIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 21 octobre 1993

89404

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-003975-933
500-18-000302-936

CAISSE POPULAIRE DES JARDINS SAINT-LÉONARD, corporation régie en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 8050, boulevard Lacordaire, ville de Saint-Léonard, district judiciaire de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre JEAN-GUY FOUCHER et 2863-4780 QUÉBEC INC., tous deux au 5715, boulevard Métropolitain Est, ville et district de Montréal, province de Québec, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal et composé comme suit:

a) une partie du lot numéro cent soixante-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire huit (8-ptie 174) au cadastre du village incorporé d'Hochelega, bornée comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 8-175 ci-après décrite, vers le sud-est par le lot 8-167 (rue Adam), vers le sud-ouest par le lot 8-6 (av. de LaSalle); vers le nord-ouest par une partie du lot 8-174, tous dudit cadastre; mesurant 30,20 pi par 25,10 pi, d'une superficie de 758,02 pi²;

b) une partie du lot numéro cent soixante-quinze de la subdivision officielle du lot originaire huit (8-ptie 175) au cadastre susdit et bornée comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 8-176, vers le sud-est par le lot 8-167 (rue Adam), vers le sud-ouest par une partie du lot 8-174 ci-dessus décrite et vers le nord-ouest par une partie du lot 8-175, tous dudit cadastre; mesurant 30,20 pi par 25,10 pi, d'une superficie de 758,02 pi²;

Avec la maison dessus érigée portant les numéros 1601, 1603, rue De LaSalle et 4253, rue Adam, dont le mur nord-ouest est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, notamment une servitude de vue enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3,696,664.»

La mise à prix est fixée à 22 525,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le SEIZIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL PELLERIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 octobre 1993

89406

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No civile 1262-92
C.S.Q. 200-05-002972-938
S. 200-18-000091-932

VILLE DE QUÉBEC, corps politique et incorporé par acte de la Législature, ayant son siège social situé au 2, rue des Jardins, dans la ville de Québec, district de Québec, partie demanderesse, contre 2869-7290 **QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée, faisant affaires au 2518, chemin Sainte-Foy, bureau 200, Sainte-Foy (Québec), G1V 1T5, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot 711 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec.

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 369, rue Kirouac, Québec.

La mise à prix est fixée à quinze mille sept cent sept dollars et cinquante cents (15 707,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication. Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, QC, le VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 novembre 1993

89356

Rimouski

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-05-000021-938
100-18-000008-938

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, société de fiducie légalement constituée, ayant un bureau au 2, rue Saint-Germain Est à Rimouski, G5L 8T7, partie demanderesse, contre **NELSON LÉVESQUE ET AL.**, domicilié et résidant au 11, Saint-Jean-Baptiste à Rimouski, district de Rimouski, G5L 4J2, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, Moreault, SS.4, Rimouski, partie mise en cause.

«A) La resubdivision un de la subdivision quatre du lot originaire deux cent trente-six (236-4-1) au cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

B) La resubdivision deux de la subdivision quatre du lot originaire deux cent trente-six (236-4-2) au cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

C) La resubdivision quatre de la subdivision six du lot originaire deux cent trente-six (236-6-4) au cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

D) La resubdivision cinq de la subdivision six du lot originaire deux cent trente-six (236-6-5) au cadastre officiel de la ville de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Avec les servitudes actives et passives inhérentes auxdits immeubles et notamment un règlement de zonage enregistré à Rimouski le 9 septembre 1991 sous le numéro 300560.

Ledit immeuble étant situé au 9 à 15 Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski, G5L 1Y4.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit en chèque certifié fait à l'ordre du shérif de Rimouski, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à 65 219,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendu le MERCREDI HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, Moreault, SS.4, Rimouski, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 19 octobre 1993

89354

Saint-François

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cause no: 500-02-038886-920
Cause shérif no: 450-18-000031-939

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINT-LÉONARD, corporation régie en vertu de la Loi sur les Caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 8050, boulevard Lacordaire en la ville de Saint-Léonard, district judiciaire de Montréal, province de

Québec, H1R 2A2, partie demanderesse, contre LES ENTREPRISES DES VENTES BELRO LTÉE et ROLAND BÉLANGER, tous deux du 561, rue Samuel-de-Champlain en la ville de Boucherville, district judiciaire de Longueuil, province de Québec, J4B 6B6, partie défenderesse.

Désignation

« Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot quatre cent quatre-vingt-sept (487 pié) du cadastre officiel du canton de Stanstead, division d'enregistrement de Stanstead, plus amplement décrite comme suit :

« Ce terrain de forme trapézoïdale, mesure soixante-dix-huit pieds et soixante-quinze centièmes (78,75 pi) vers le nord, cent trente-sept pieds (137 pi) vers le sud-est, soixante-quinze pieds (75 pi) vers le sud-ouest, cent treize pieds (113 pi) vers le nord-ouest et est borné comme suit : vers le nord par le lac Lovering, vers le sud-est par le lot 487-38, vers le sud-ouest par le lot 487-34 (rue), vers le nord-ouest par le lot 487-66; contenant en superficie neuf mille trois cent soixante-quinze pieds carrés (9 375 pi²).

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant l'adresse d'immeuble 22, chemin Lac Lovering et avec front sur une rue portant le numéro de lot 487-34 dans ladite municipalité du canton de Stanstead.

Sujet à une servitude de puisage d'eau, telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 110051 et à une servitude d'accès au chemin public, telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 99833. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 18 356,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Stanstead, situé au 100, rue Dufferin, Stanstead, QC, J0B 3E0, le DIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à DIX heures.

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD
375, King Ouest
Sherbrooke, QC
J1H 6B9

89359

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
No 450-05-000342-929
S. 450-18-000032-937

CLAUDE COUTURE, 228, rue Paul, Deauville (Québec), J1N 3P7, partie demanderesse, contre MARCEL MORIN, 1332, rue Letendre, Sherbrooke (Québec), J1K 3A4, partie défenderesse.

Désignation

« Un immeuble connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir :

a) La subdivision numéro trois cent seize du lot originaire numéro seize « C » (16C-316), dans le rang Dix (rg 10), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Ascot.

b) La subdivision numéro quatre-vingt-huit du lot originaire numéro quinze « G » (15G-88), dans le rang Dix (rg 10), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Ascot.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant les numéros 1330 et 1332, rue Letendre à Sherbrooke. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser, au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 25 921,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sherbrooke, situé au 375, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec), J1H 6B9, le DIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1993 à DIX heures.

Sherbrooke, le 18 octobre 1993

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

375, King Ouest
Sherbrooke, (Québec)
J1H 6B9

89361

Trois-Rivières

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000213-935
S. 400-18-000020-937

Brefs notés: 400-05-000017-930	400-05-000018-938
400-05-000019-936	400-05-000020-934
400-05-000021-932	400-05-000022-930
400-05-000023-938	400-05-000024-936

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1500, Royale, en les cité et district de Trois-Rivières, G9A 6E6, demanderesse, contre MICHEL FERRON, domicilié et résidant au 861, Sainte-Geneviève, en les cité et district de Trois-Rivières, G9A 3X4, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue De Tonnancourt, cité et district de Trois-Rivières, QC, G9A 4P8, mis en cause.

Bref noté: 400-02-000528-933

ROBERT CARRIER, 56, rue Fusey, Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, G8T 2T8, demandeur, contre MICHEL FERRON, défendeur.

1. Immeuble « A »

« Un immeuble connu et désigné au cadastre officiel fait pour la paroisse de la Visitation de la Pointe-du-Lac, comme étant une partie non subdivisée du lot numéro deux (ptie 2), bornée comme suit: en front, au sud-est, sur 65 pieds par le fleuve Saint-Laurent, en profondeur, au nord-ouest, sur 65 pieds par une autre partie du même lot, joignant d'un côté au sud-ouest, une autre partie du même lot, propriété de Dolorès Dontigny-Sauvageau, et de l'autre côté au nord-est, par une partie du lot 1, propriété de François Lessard ou représentant. »

2. Immeuble « B »

« Un terrain vacant situé rue Sainte-Geneviève, en la ville de Trois-Rivières, connu et désigné au cadastre officiel fait pour la cité de Trois-Rivières, comme étant la subdivision un du lot originaire numéro mille cinq cent quinze (1515-1), tel que cadastré. »

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, le **MERCREDI QUINZIÈME** jour de **DÉCEMBRE** 1993 à **QUATORZE** heures (no 1) et à **QUATORZE** heures **TRENTE** (no 2).

Les mises à prix sont fixées à douze mille sept cent vingt-cinq dollars (12 725,00 \$) pour l'immeuble no 1 et onze mille huit cent cinquante dollars (11 850,00 \$) pour l'immeuble no 2, représentant 25 % de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

La shérif adjointe,
LOUISE LAVOIE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 19 octobre 1993

89408

Ventes pour taxes, avis de publication**Ville de Chambly**

Avis est, par la présente, donné par la soussignée, greffière de la ville de Chambly, que l'avis de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes, laquelle vente aura lieu à 9 heures, le jeudi 18 novembre 1993, au 1, place de la Mairie, Chambly, a été publié deux fois, conformément aux articles 513 et 514 de la Loi sur les cités et villes, au « Journal de Chambly », les 19 et 26 octobre 1993.

Chambly, le 19 octobre 1993

89345

La greffière,
LOUISE BOUVIER, notaire

Ville de Deux-Montagnes

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général-greffier de la susdite municipalité, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis public, relatif aux immeubles qui seront vendus pour défaut de paiement de taxes, le 17 novembre 1993, à la suite d'une ordonnance du conseil municipal de ladite ville, en date du 14 octobre 1993, a été publié dans le journal L'Éveil, éditions du 24 et du 31 octobre 1993.

Deux-Montagnes, le 28 octobre 1993

89360

Le directeur général-greffier,
LUC AMIREAULT, o.m.a.

Ville de Granby

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Granby, que certains immeubles seront vendus à l'enchère publique à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, le jeudi 18 novembre 1993 à 10 heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts, plus les frais encourus ou à être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis public et la liste d'immeubles devant être vendus pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés à deux reprises au journal « La Nouvelle Revue de Granby », soit les 19 et 26 octobre 1993 respectivement.

Granby, le 26 octobre 1993

89376

Le greffier,
ALAIN NOËL, avocat

Ville de LaSalle

Conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis de vente pour défaut de paiement des taxes de la ville de LaSalle a été publié dans le journal « Le Messenger », les 24 et 31 octobre 1993.

LaSalle, le 25 octobre 1993

89436

La greffière adjointe,
CHANTAL GAGNON

Ville de Mirabel

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier adjoint de la ville de Mirabel, que les immeubles inscrits à la liste des propriétés devant être vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, le 15 novembre 1993, à treize heures trente, pour taxes impayées, a été publié dans les journaux « Courrier de Groulx » et « Courrier Deux-Montagnes », les 17 et 24 octobre 1993, le tout en conformité avec l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Toute personne intéressée peut consulter et/ou obtenir une copie de la liste des immeubles devant être vendus pour taxes en s'adressant au bureau de la greffière également situé à l'adresse mentionnée.

Mirabel, le 25 octobre 1993

89369

Le greffier-adjoint,
CLÉMENT THIBODEAU

Ville de Mont-Royal

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la ville de Mont-Royal, que, conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19), l'avis public requis concernant la vente de biens immobiliers à être vendus aux enchères publiques le mercredi 1^{er} décembre 1993 pour défaut de paiement de taxes a été publié dans le *Post de Ville Mont-Royal/Town of Mount Royal Post et Le Devoir* le 30 septembre 1993 et le 28 octobre 1993.

Mont-Royal, le 1^{er} novembre 1993

89350

La greffière,
C. JOSÉE KATZ, o.m.a.

Ville de Pincourt

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, Guy A. Paquette, greffier de la ville de Pincourt, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis de vente d'immeubles pour taxes a été publié à deux reprises au journal « 1^{re} ÉDITION DU SUD-OUEST », les 17 et 24 octobre 1993, selon la loi.

Pincourt, le 25 octobre 1993

89380

Le greffier,
GUY A. PAQUETTE

Ville de Saint-Antoine

Conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, avis est, par la présente, donné par le soussigné, greffier de la susdite ville, que la liste des immeubles à être vendus le 16 novembre 1993 pour non-paiement de taxes et l'avis l'accompagnant ont été publiés au journal « L'Écho du Nord », les 20 et 27 octobre 1993.

Saint-Antoine, le 28 octobre 1993

89435

Le greffier,
SERGE FORGET

Ville de Saint-Laurent

Avis, est, par la présente, donné par la soussignée, assistant-greffier de la ville de Saint-Laurent, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, le 15 novembre 1993, à 10 h, pour satisfaire au paiement des taxes 1992 et des années antérieures, a été publiée dans les éditions du 8 et du 29 octobre 1993 du journal « Le Devoir » conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes.

Saint-Laurent, le 30 octobre 1993

89378

L'assistant-greffier,
LUCIE LAFORCE, avocate

Ville de Saint-Léonard

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Saint-Léonard, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique le jeudi 18 novembre 1993 à 10 heures pour défaut de paiement des taxes a été publiée dans le journal « Progrès de Saint-Léonard » éditions des 26 octobre et 2 novembre 1993, le tout conformément aux dispositions de l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Saint-Léonard, le 25 octobre 1993

89377

Le greffier,
GEORGES LARIVÉE, O.M.A.

Ville de Saint-Luc

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la ville de Saint-Luc, que l'avis de vente et la liste des immeubles à être vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement de taxes, à la salle du conseil municipal de la ville de Saint-Luc, située au 347, boulevard Saint-Luc, Saint-Luc, Québec, le jeudi 18 novembre 1993, ont été publiés au journal « LE CANADA FRANÇAIS », éditions du 13 et du 27 octobre 1993, le tout conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).

Saint-Luc, le 28 octobre 1993

89381

La greffière,
LISE BIGONNESSE

Ville de Shawinigan-Sud

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Shawinigan-Sud, que la liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement des taxes a été publiée dans les éditions du 17 et du 24 octobre 1993 dans le journal « L'Hebdo du Saint-Maurice » conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Shawinigan-Sud, le 25 octobre 1993

89370

Le greffier,
ME YVES VINCENT

AVIS

PAGE BLANCHE

NON NUMÉROTÉE

MAIS INCLUSE

DANS LA PAGINATION

MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

2^e ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

Collection: Répertoire des profils de formation professionnelle



Cet ouvrage renferme les données nécessaires à l'élaboration des profils de formation professionnelle de la mécanique du bâtiment.

Ce répertoire s'adresse aux personnes directement intéressées par la formation professionnelle. Enseignants et enseignantes, responsables de l'élaboration ou de la révision des programmes de formation, conseillers et conseillères pédagogiques, responsables de la formation dans les entreprises pourront adapter l'information à leurs besoins.

La collection *Répertoire des profils de formation professionnelle* offre des possibilités aussi diversifiées que les clientèles aux quelles elle est destinée.

Mécanique du bâtiment
Répertoire des profils de formation professionnelle
Ministère de l'Éducation
1993, 302 pages
EOO 2-551-15848-6

32,95 \$

Commande postale
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information
(418) 643-5150
Sans frais :
1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177



COMMANDE POSTALE

3-046-2/10

Nom _____ N° compte client : _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone (____) _____

Code	Titre	Prix unitaire	TPS 7%	Sous-total	Quant	Total
EOO 2-551-15848-6	Mécanique du bâtiment	32,95 \$	2,31 \$	35,26 \$		

Frais de port
(taxes incluses) **4 \$**
Total _____

Cartes de crédit acceptées :  

Numéro _____

Date d'échéance : _____

Banque : _____

Nom du titulaire : _____

Signature : _____

Important :

Paiement par chèque
ou mandat-poste
à l'ordre de
«Les Publications du Québec».
Prix et conditions de vente
modifiables sans préavis.

Québec 

Également en vente
chez votre libraire habituel.



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

